

Santé publique Ontario

Rapport annuel 2024-2025



Table des matières

Message du conseil d'administration	1
Survol de l'organisation	2
Exécution de notre mandat	4
Réalizations liées aux attentes énoncées dans la lettre de mandat de 2024-2025 de SPO	8
Mesures du rendement	25
Bilan des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2024-2027 pour les principaux programmes (au 31 mars 2025)	25
Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats	33
Enjeux importants.....	38
Rendement financier	38
Rapport sur les responsabilités de la direction.....	39
Sommaire des incidences sur les ressources humaines (RH)	58
Membres nommés.....	59

Message du conseil d'administration

Au nom du conseil d'administration de Santé publique Ontario (SPO), j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel 2024-2025 de SPO. Ce rapport propose un tour d'horizon de nos réalisations relativement aux attentes énoncées dans la lettre de mandat de notre organisme en 2024-2025. Il contient également une description détaillée des principaux services et activités offerts durant l'exercice, dont un survol de la première année de mise en œuvre de notre Plan stratégique 2024-2029, un rapport d'étape sur les livrables clés et un portrait de fin d'exercice de notre rendement financier.

SPO fournit des conseils et données probantes scientifiques et techniques, des avis d'experts et des ressources centralisées à nos clients et partenaires pour leur permettre de prendre des décisions et des mesures éclairées, d'anticiper les enjeux persistants et émergents en santé publique et d'intervenir en conséquence. Ces partenaires et clients comprennent le bureau du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, le ministère de la Santé et d'autres ministères, les bureaux de santé publique, les hôpitaux et d'autres établissements de soins de santé, les laboratoires communautaires, les travailleurs de la santé de première ligne et les chercheurs.

SPO est à l'avant-scène de la surveillance, de la détection et de l'intervention en cas de menaces pour la santé publique. Cet exercice financier ne fait pas exception, puisque nous continuons de soutenir les interventions liées à la plus vaste éclosion de rougeole dans la province depuis que cette maladie a été déclarée éliminée au Canada en 1998. Outre ce genre d'interventions cruciales, SPO produit des données probantes et fournit des conseils et avis d'experts pour mieux comprendre et aborder les enjeux de santé publique comme les risques environnementaux, le risque et la propagation d'infections, les maladies chroniques, la salubrité des aliments, la consommation de substances et les inégalités en matière de santé. En plus de jouer un rôle de premier plan, SPO met en œuvre différentes activités comme l'évaluation et la surveillance de la santé de la population, les services analytiques et la visualisation des données, la recherche et l'évaluation ainsi que la formation et le perfectionnement du personnel. Desservant toute la province, nos laboratoires de santé publique effectuent chaque année des millions d'analyses de qualité qui permettent de poser des diagnostics fiables en temps opportun et d'appuyer les mesures cliniques et de santé publique.

Nous sommes fiers de nos avancées importantes durant l'exercice financier pour faciliter la mise en œuvre de notre Plan stratégique 2024-2029. Ce plan énonce quatre orientations stratégiques qui entraîneront des changements positifs dans le domaine de la santé publique en Ontario et comprend l'élaboration d'une stratégie consacrée aux populations autochtones qui favorisera des résultats améliorés en matière de santé chez les personnes et les communautés autochtones de la province. Grâce aux progrès accomplis en vue de concrétiser les objectifs ambitieux énoncés dans notre Plan stratégique, les services de santé publique et le système de santé seront prêts à intervenir en cas d'urgences ou de menaces touchant la santé publique, notamment les pandémies, tout en améliorant les résultats et en réduisant les iniquités en matière de santé dans la province.

SPO a pris un solide engagement envers la reddition de comptes, la transparence, la prudence financière et l'excellence opérationnelle, des responsabilités dont s'acquitte avec fierté notre valeureux personnel. Au nom du conseil d'administration, j'aimerais remercier l'équipe de direction et les employés de leur dévouement et de leurs efforts pour offrir en temps opportun des programmes, produits, ressources et services pertinents et de qualité supérieure à nos clients. Je tiens à remercier également nos partenaires du gouvernement de l'Ontario pour leur soutien indéfectible.



Helen Angus
Présidente du conseil d'administration de SPO

Survol de l'organisation

Santé publique Ontario (SPO) offre des avis et une expertise scientifique et technique au gouvernement, aux bureaux de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé afin de protéger et d'améliorer la santé de la population de l'Ontario. Notre travail fait la lumière sur ce qui influe sur la santé tout en quantifiant le fardeau de la maladie et les inégalités en matière de santé pour guider la planification, les programmes et les politiques concernant la santé publique. Nous gérons aussi le laboratoire de santé publique provincial, qui effectue les analyses cliniques et les tests de référence critiques pour les fournisseurs de soins de santé primaires et hospitaliers et pour les bureaux de santé publique de l'Ontario. Par notre travail, nous contribuons à prévenir la maladie, à promouvoir la santé et à favoriser l'efficacité et la réactivité des mesures de santé publique, tout en maintenant notre capacité d'intervention et de gestion quant aux menaces à la santé publique en Ontario comme les éclosions et les pandémies.

Les champs de compétence et les services de SPO correspondent à la mission énoncée dans notre loi habilitante, la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*.

Nos champs de compétence :

- Prévention des maladies chroniques
- Maladies d'intérêt pour la santé publique
- Préparation et intervention en cas de situations d'urgence
- Santé environnementale et santé au travail
- Promotion de la santé
- Immunisation
- Prévention et contrôle des infections
- Prévention des traumatismes
- Échange de connaissances
- Microbiologie et génomique
- Informatique de santé publique

Nos services :

- Services de laboratoire de santé publique et de référence
- Conseils et interprétation en matière de dépistage en laboratoire et de résultats d'analyse
- Analytique et visualisation de données
- Services de bibliothèque
- Enquêtes et gestion en matière d'éclosions
- Formation et perfectionnement professionnel
- Éthique de santé publique
- Recherche et évaluation
- Conseils scientifiques et techniques, consultation et interprétation
- Surveillance et évaluation de la santé de la population

Nos principaux clients sont le Bureau du médecin hygiéniste en chef (BMHC) de l'Ontario, le ministère de la Santé (le ministère), le ministère des Soins de longue durée et d'autres ministères, les bureaux de santé publique, les fournisseurs du système de santé et les organisations de l'ensemble du continuum de soins.

Les partenaires du domaine de la santé de SPO peuvent être des clients et peuvent comprendre des organisations universitaires, communautaires ou gouvernementales, des organisations de recherche, des organisations sans but lucratif et des organisations privées de divers secteurs qui s'efforcent de garder la population de l'Ontario le plus en santé possible.

Vision : S'appuyer sur des données probantes, des connaissances et des mesures mondialement reconnues pour créer un Ontario plus sain.

Mission : Permettre la prise de décisions et de mesures éclairées pour protéger et favoriser la santé et contribuer à réduire les iniquités en santé.

Mandat : Offrir un soutien et des avis scientifiques et techniques aux clients travaillant au sein du gouvernement, dans les domaines de la santé publique et des soins de santé ou dans des secteurs connexes.

Plan stratégique 2024-2029

Cette année est la première année de mise en œuvre du Plan stratégique 2024-2029 de SPO. Ce plan énonce quatre orientations stratégiques qui se renforcent entre elles et qui entraîneront des changements positifs en Ontario en travaillant de concert avec nos partenaires du secteur de la santé publique et du système de santé pour améliorer la santé de la population, prévenir la maladie et nous attaquer aux iniquités en santé. Voici ces orientations :

1. Diriger la transformation des données de santé publique au niveau provincial, en exploitant l'analytique avancée afin de s'orienter vers une pratique et une prise de décision fondées sur des données probantes.
2. Consolider le leadership des laboratoires, faire progresser la génomique au service de l'action en santé publique et se concentrer davantage sur les analyses microbiologiques complexes.
3. Perfectionner les capacités et les connaissances en matière de santé publique et de personnel de santé afin d'améliorer la santé de la population.
4. Passer plus rapidement des données conceptuelles à l'action en tant qu'organisateur et intégrateur d'expertise sur les questions de santé publique et favoriser l'amélioration de la qualité de la santé publique.

En 2024-2025, nous avons élaboré une stratégie relative au personnel qui mise davantage sur l'équité, la diversité et l'inclusion afin d'améliorer l'expérience des employés de SPO et qui sera mise en œuvre durant la période visée par le Plan stratégique. Comme nous nous y étions engagés dans notre nouveau Plan stratégique, nous collaborons avec les populations autochtones afin d'élaborer une stratégie qui guidera nos efforts afin d'améliorer les résultats en matière de santé publique pour les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits partout en Ontario. Les progrès réalisés au regard de ces quatre orientations stratégiques sont décrits tout au long du présent rapport.

Exécution de notre mandat

Toutes nos activités sont guidées par le mandat qui nous est conféré par la loi, qui est de protéger et de promouvoir la santé de la population de l'Ontario et de contribuer à réduire les iniquités en santé. Cela implique de soutenir nos clients et partenaires au sein du gouvernement, du secteur de la santé publique et du système de santé dans son ensemble. Nos sphères d'activités incluent la science de laboratoire, la prévention et le contrôle des infections, le contrôle des maladies transmissibles, l'immunisation, la santé environnementale et la santé au travail, la préparation aux situations d'urgence, la promotion de la santé ainsi que la prévention des traumatismes et des maladies chroniques. Nous exécutons toutes nos activités dans une optique d'équité et offrons une expertise et des ressources pour intégrer des considérations liées à l'équité aux programmes et aux politiques, reconnaissant que des groupes ayant été marginalisés par le passé, de façon systématique ou persistante, sont exposés de façon disproportionnée à des risques pour la santé.

SPO travaille au sein de différents secteurs et régions avec ses partenaires du gouvernement, de la santé publique et du système de santé pour surveiller et détecter les éclosions de maladies infectieuses et les incidents environnementaux, y réagir et préparer des mesures afin d'en atténuer les répercussions potentielles sur l'Ontario. Guidés par les meilleurs renseignements et connaissances scientifiques issus du monde entier, nous répondons aux problèmes de santé publique courants et émergents ainsi qu'aux besoins du système de santé de la province. Le laboratoire de SPO effectue des millions d'analyses de grande qualité chaque année pour nos clients au sein du système de santé de l'Ontario, faisant en sorte de fournir des diagnostics exacts en temps opportun et d'appuyer la prise de mesures en matière de santé publique et clinique. En tant que chef de file de la génomique appliquée à la santé publique et des méthodes de dépistage avancées en Ontario, nous continuons de renforcer nos capacités en matière de surveillance, de découverte d'agents pathogènes et d'intervention rapide en cas d'éclosion. Nous améliorons la santé de la population de l'Ontario en fournissant des données probantes qui éclairent des interventions efficaces afin d'aider les gens à apporter des changements qui permettent de prévenir et de réduire les maladies chroniques et les traumatismes, contribuant ainsi à alléger les pressions sur notre système de santé.

Tout au long de l'exercice 2024-2025, l'Ontario a continué de faire face à d'importants défis de santé publique, mettant en lumière la nécessité d'être prêt à réagir rapidement et de collaborer à l'échelle du système de santé, et SPO a continué à jouer un rôle dans la protection de la santé de la population. Nous avons rempli ce rôle en gérant la résurgence des cas de rougeole, en surveillant de près la propagation de l'influenza aviaire (IA ou grippe aviaire), qui est hautement pathogène et peut avoir une incidence sur la santé humaine et animale, en continuant à surveiller l'activité de la COVID-19, en répondant aux menaces liées à l'environnement et au climat, et en appuyant les politiques favorisant la santé en matière de consommation de substances et de maladies chroniques, en plus des autres initiatives décrites dans le présent rapport. Nous avons répondu à ces menaces et à d'autres problèmes émergents sans jamais négliger la prestation de services techniques et scientifiques de grande qualité en conformité avec notre mandat. Nos efforts en vue de concrétiser notre Plan stratégique 2024-2029 et de faire progresser nos quatre orientations stratégiques favorisent l'apport de changements positifs pour la santé publique en Ontario alors que nous travaillons en concertation avec nos partenaires de la santé publique et du système de santé pour améliorer la santé de la population, prévenir la maladie et nous attaquer aux iniquités en santé.

Le présent rapport annuel met en exergue certaines de nos actions et réalisations au cours de l'exercice qui vient de s'écouler. Les pages qui suivent offrent un aperçu des principales activités de SPO dans le but de fournir des ressources, des services et des compétences centralisés et de faire avancer les engagements clés de notre Plan d'activités annuel 2024-2027, ainsi que des mesures prises en vue de répondre aux attentes énoncées dans notre lettre de mandat 2024-2025.

Fournir des ressources, des services et des compétences centralisés au système et au personnel de la santé de l'Ontario

SPO fait office de carrefour de ressources offrant un éventail complet de services et de compétences qui aident nos partenaires et clients à jouer leur rôle dans la protection et la promotion de la santé de la population en Ontario. Cette offre, qui comprend des avis scientifiques, des ressources pédagogiques, l'analytique de données et le soutien opérationnel, a pour but d'améliorer la pratique de la santé publique, d'approfondir les connaissances et de renforcer le perfectionnement des professionnels œuvrant dans ce secteur partout dans la province. Notre rôle de carrefour de ressources réduit les doublons pour nos partenaires et est globalement plus avantageux sur le plan de l'efficacité et de l'efficacéité. Notre site Web, le principal canal numérique par lequel nous fournissons des ressources, des services et des compétences centralisés à nos clients et partenaires de l'Ontario et d'ailleurs, a été visité plus de 3 millions de fois par des utilisateurs externes en 2024-2025.

Services de laboratoire

Les services de laboratoire de SPO constituent un élément essentiel des systèmes de santé et de santé publique de l'Ontario. En tant que laboratoire de référence pour l'Ontario, SPO gère un réseau de 11 laboratoires un peu partout dans la province. En 2024-2025, le laboratoire de SPO a effectué plus de 7,5 millions de tests pour ses clients au sein du système de santé de la province, y compris les laboratoires hospitaliers et communautaires, les bureaux de santé publique, les foyers de soins de longue durée, les cliniciens privés et des particuliers. Nous continuons de gérer de manière efficace la grande demande de tests de laboratoire et cherchons des façons de rationaliser nos services de laboratoire et de les moderniser au moyen de la numérisation. Notre programme de génomique génère de précieuses données qui sont intégrées aux sources de données sur la santé et la santé publique, permettant ainsi de renforcer notre capacité à produire des renseignements sur la santé publique pour la province et à soutenir la prise en charge des patients et la réponse aux épidémies. Outre son rôle crucial dans la surveillance des foyers de maladies infectieuses et la réponse à ces épidémies, le laboratoire de SPO effectue des analyses spécialisées et hautement complexes d'agents pathogènes rares présentant des risques élevés, dont la majorité ne sont pas offertes ailleurs en Ontario. Ceux-ci comprennent des agents pathogènes zoonotiques (comme celui de la rage), des virus causant des fièvres hémorragiques (comme le virus Ebola) et des virus de la grippe aviaire ou porcine (comme la IAHP), qui sont examinés un peu plus loin. SPO réalise également des analyses moléculaires et des tests de génotypage de pointe pour le dépistage de maladies comme le VIH, l'hépatite et la COVID-19, des analyses pour détecter les maladies à transmission vectorielle comme celles transmises par les moustiques et les tiques, ainsi que des tests de contamination bactérienne d'eau provenant de puits et d'autres sources d'eau potable privées.

Expertise scientifique et technique

SPO fournit des avis fondés sur des données probantes concernant diverses questions de santé publique afin de favoriser la prise de décisions éclairées et des interventions efficaces dans le domaine de la santé publique. Nous recevons régulièrement des demandes d'avis scientifiques et techniques et de soutien de la part du médecin hygiéniste en chef, du ministère, des bureaux de santé publique et d'autres partenaires du système de santé. Au cours du dernier exercice, SPO a répondu à plus de 1 000 demandes de la part de ses clients et partenaires. Vous trouverez les détails de ces demandes selon le sujet dans la section « Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats » du rapport.

SPO apporte également de nouvelles preuves et connaissances dans le domaine de la santé publique et dans d'autres sphères en publiant divers documents sur son site Web, notamment des fiches de renseignements, des analyses documentaires et des rapports, ainsi qu'en publiant des articles qui paraissent dans des revues révisées par des pairs. En 2024-2025, nous avons publié plus de 450 ressources sur notre site Web, permettant d'appuyer nos clients et partenaires dans leurs décisions et d'orienter la pratique. SPO continue de contribuer de façon active et productive à la recherche dans le domaine de la santé publique. Au cours du dernier exercice, nous avons collaboré à la rédaction de près de 70 demandes de subventions, dont 27 dans le rôle de principal responsable ou coresponsable de recherche. Les chercheurs de SPO ont reçu 1,4 million de dollars en financement de la part d'organismes subventionnaires tiers. Le personnel de SPO a publié 183 articles dans des revues de santé publique révisées par des pairs en 2024-2025. Ces publications sont souvent citées dans des documents universitaires ou de politiques et obtiennent un important écho médiatique.

Analytique centralisée pour l'évaluation et la surveillance de la santé de la population

L'analytique avancée et la visualisation des données sont des outils essentiels pour la surveillance et l'évaluation de la santé de la population. Nos outils et rapports interactifs regroupent et résument les données provenant de diverses sources et sont continuellement actualisés, ce qui permet de fournir une information la plus à jour possible. Grâce à l'analytique centralisée, SPO améliore la capacité de l'Ontario à surveiller les tendances en matière de santé publique, à cerner les disparités et à mettre en œuvre des interventions fondées sur des données probantes, renforçant ainsi l'ensemble du système de santé.

Nous nous employons à continuellement améliorer l'accessibilité et la pertinence de ces outils pour nos clients et partenaires étant donné qu'ils sont largement utilisés au sein du secteur. Durant l'exercice, nous avons poursuivi nos efforts en vue d'intégrer et de consolider nos outils de données afin de rendre l'accès à l'information plus efficace. Les outils et rapports suivants ont été rendus publics ou enrichis au cours du dernier exercice :

- [Outil d'information sur la consommation de substances et ses dangers](#) : Les dangers liés aux substances ont augmenté en Ontario; il est donc prioritaire de comprendre ce problème et de s'y attaquer. Ce rapport de surveillance interactif fournit des données épidémiologiques pour décrire l'ampleur et la répartition de la morbidité et de la mortalité liées à la consommation de substances en Ontario et peut servir à éclairer les interventions à cet égard. Les données sont mises à jour sur une base trimestrielle, et l'outil est enrichi en incluant d'autres substances (p. ex., l'alcool et le cannabis) ainsi que des indicateurs sur la consommation des substances et la réduction des méfaits.

- [Outil de surveillance des virus respiratoires en Ontario](#) : Cet outil intègre des renseignements épidémiologiques afin de fournir une vue d'ensemble de l'activité des virus respiratoires dans la province, incluant notamment la COVID-19, la grippe et le virus respiratoire syncytial (VRS). Il offre un guichet unique d'accès à des renseignements à jour qui aident les partenaires du secteur de la santé publique et du système de santé à cerner les tendances et à orienter les décisions concernant la gestion des virus respiratoires.

Voici d'autres outils et rapports que nous tenons à jour :

- [Outil de surveillance des données sur les immunisations](#) : Il s'agit d'un rapport interactif pour découvrir et télécharger les données de surveillance sur la vaccination en Ontario. Cet outil renferme des renseignements sur la couverture vaccinale et des données sur la surveillance de l'innocuité des vaccins.
- [Tendances des maladies infectieuses en Ontario](#) : Cet outil renferme des données recueillies sur une période de dix ans concernant les maladies d'intérêt pour la santé publique en Ontario afin de guider les activités de surveillance, la planification de programmes et l'élaboration de politiques.
- [Indice de marginalisation ontarien \(ON-Marg\)](#) : Cet outil sert à comprendre comment la marginalisation détermine les inégalités en matière de santé à l'échelle des quartiers. Il mesure plusieurs angles de la marginalisation en Ontario, incluant sur le plan économique, ethnoracial, social et de l'âge.

SPO publie également un éventail de rapports de surveillance pour suivre l'évolution de l'activité des maladies infectieuses et en faire l'évaluation partout dans la province. Ces rapports jouent un rôle essentiel pour guider les interventions en santé publique, renseigner les fournisseurs de soins de santé et appuyer l'élaboration de politiques. Nous avons publié 98 rapports de surveillance et outils au cours du dernier exercice, incluant le rapport mensuel Cas de maladies d'intérêt pour la santé publique et le résumé épidémiologique amélioré hebdomadaire [La rougeole en Ontario](#) afin de soutenir la réponse à l'activité accrue de la rougeole en Ontario au moment de la rédaction du présent rapport (ce sujet est abordé plus en détail plus loin).

Formation et perfectionnement du personnel de santé publique

SPO s'est engagée à renforcer les aptitudes, les compétences et les capacités du personnel de santé publique de l'Ontario grâce à ses programmes et occasions de formation. Cela comprend :

- Des possibilités de perfectionnement professionnel, comme les séances Formation SPO, les échanges de connaissances, les webinaires et les ateliers offerts en ligne à nos clients et partenaires. Ces activités traitent de sujets couvrant l'éventail des compétences scientifiques et techniques de SPO. En 2024-2025, il y a eu plus de 22 000 inscriptions aux 61 séances offertes en ligne.
- Des cours en ligne par l'entremise de notre système de gestion de l'apprentissage. Nous offrons actuellement des cours sur la promotion de la santé et la prévention et le contrôle des infections (PCI). Les apprenants externes ont terminé 300 000 modules de formation en ligne en 2024-2025.

- Le congrès annuel de santé publique de l'Ontario (TOPHC) est un événement annuel organisé par SPO qui réunit des professionnels de la santé publique des quatre coins de la province afin de partager des connaissances, de discuter des pratiques exemplaires et de favoriser la collaboration. Le congrès 2025, qui s'est tenu sous le thème « Insight to Impact : Leveraging evidence & collective expertise to advance public health practice », a accueilli plus de 850 participants pendant deux jours, l'un en présentiel et l'autre en mode virtuel. Il a proposé des séances selon une nouvelle formule, comme des ateliers en fonction des niveaux d'expérience des participants, des discussions thématiques entre experts et un concours de scénario de cas à l'intention des étudiants afin d'encourager la participation de la prochaine génération de professionnels de la santé.

SPO offre également des stages étudiants afin de soutenir le développement de la main-d'œuvre en santé publique de l'Ontario. Les étudiants accueillis par SPO proviennent d'un grand éventail de domaines, incluant des diplômés de premier cycle et des cycles supérieurs en médecine et en santé publique, des stagiaires en techniques de laboratoire médical et des assistants de laboratoire, des boursiers en microbiologie médicale et clinique et en maladies infectieuses ainsi que des résidents pathologistes. Au cours de l'exercice 2024-2025, nous avons accueilli 134 stagiaires, incluant des étudiants dans des programmes de maîtrise professionnelle, des résidents en médecine, des assistants et techniciens de laboratoire médical et des boursiers de recherches postdoctorales.

Nous nous employons activement à enrichir nos occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnel, notamment en menant un examen des activités de formation en santé publique offertes par des établissements universitaires ou autres en Ontario comparativement à celles offertes par SPO. Cet examen se base sur les compétences essentielles de l'Agence de la santé publique du Canada.

Réalisations liées aux attentes énoncées dans la lettre de mandat de 2024-2025 de SPO

La présente section met en lumière les activités et les accomplissements dignes de mention de la dernière année qui font état des réalisations de SPO liées aux attentes énoncées dans sa lettre de mandat de 2024-2025. La lettre de mandat de 2024-2025, qui décrit les attentes du gouvernement pour l'organisme, comprend des priorités propres à SPO et des priorités touchant l'ensemble du gouvernement et visant les agences provinciales régies par un conseil d'administration. Bien que nous continuions à peaufiner et à améliorer notre offre de services, ainsi qu'à répondre aux besoins changeants du système de santé publique dans le cadre de nos activités, SPO n'a mis en œuvre aucun nouveau programme ou service, et n'a apporté aucun changement important à son menu d'analyses de laboratoire au cours de l'exercice 2024-2025.

Les priorités propres à SPO sont réparties dans sept domaines. Elles sont présentées dans la zone de texte qui se trouve sous chaque en-tête.

Priorités propres à SPO

1. Préparation et réponse aux urgences de santé publique

- Veiller à la mise en place de plans efficaces pour l'augmentation rapide de la capacité de réponse et des opérations en cas de problèmes sanitaires émergents ou d'une urgence sanitaire, et faire rapport annuellement sur les rôles et les responsabilités de SPO en matière de préparation aux pandémies, conformément à la stratégie provinciale.
- Travailler en partenariat avec le ministère sur les priorités en matière de gestion des urgences, ce qui comprend la préparation face aux agents pathogènes respiratoires saisonniers et aux incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, de même que la réponse et le rétablissement du système de santé suite à une urgence et à une perturbation.
- Renforcer l'expertise en matière de communication du risque et de science du comportement.
- Renforcer la capacité en matière de conseils sur l'éthique en santé publique pour améliorer la préparation face aux pandémies.

Compte tenu des menaces et des éclosions de maladies infectieuses émergentes qui nécessitent des interventions de santé publique à l'échelle mondiale, la préparation du secteur et du système de la santé demeure une priorité pour l'Ontario. En plus d'effectuer la surveillance systématique des maladies infectieuses en circulation et de s'occuper d'autres enjeux de santé courants, SPO se concentre sur les mesures de préparation afin de s'assurer qu'elle est prête et a la capacité opérationnelle nécessaire pour parer à toute menace ou urgence émergente en santé publique.

Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Ontario était aux prises avec une éclosion de rougeole touchant plusieurs régions qui s'est déclarée en octobre 2024; il s'agit de la plus importante éclosion de rougeole au Canada depuis que cette maladie a été déclarée éliminée du pays en 1998 grâce à la grande efficacité des programmes de vaccination systématique. La rougeole est un virus respiratoire très contagieux évitable par la vaccination. En 2024, on a observé à travers le monde une recrudescence de l'activité de la rougeole, accompagnée d'une réduction de la couverture vaccinale attribuable en partie aux doses reportées ou manquées en raison des perturbations touchant le système de santé pendant la pandémie de COVID-19. L'épidémie actuelle en Ontario se concentre dans la région du Sud-Ouest et touche de façon disproportionnée les collectivités ayant une faible couverture vaccinale. Les activités d'intervention de SPO appuient directement la santé publique et le système de santé et peuvent être classées dans un des quatre principaux piliers suivants : 1) collecte et utilisation des données pour orienter l'intervention, 2) initiatives de prévention, 3) gestion des cas, des contacts et des éclosions, et 4) communications. SPO a grandement soutenu le système de santé publique dans le cadre de la gestion de l'éclosion en augmentant la capacité de dépistage de son laboratoire. Le laboratoire de SPO a effectué plus de 200 000 tests de dépistage de la rougeole en 2024-2025, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2023-2024. Il s'agit d'une hausse considérable, compte tenu du fait que l'éclosion n'a été déclarée que dans la deuxième moitié de l'exercice financier. Afin d'aider nos partenaires du système de santé en leur fournissant rapidement un diagnostic, nous arrivons à communiquer 96 % des rapports de résultats de tests de rougeole dans un délai d'une journée suivant la réception de l'échantillon par le laboratoire de SPO. Nous avons également préparé des avis et ressources scientifiques et techniques sur

la rougeole pour nos clients et partenaires. Ces mesures de soutien comprennent : un rapport de surveillance hebdomadaire de l'épidémiologie de la rougeole dans la province, qui comprend les tendances historiques; du soutien consultatif aux bureaux de santé publique concernant les éclosons, ainsi que des produits axés sur les connaissances à l'appui de la gestion des cas et de l'éclosion, dont des recommandations en matière de vaccination. SPO a répondu à 84 demandes de soutien scientifique et technique concernant la rougeole au cours de 2024-2025, dont la majorité (64) ont été reçues après la déclaration de l'éclosion en octobre 2024. Nous avons assumé des fonctions de coordination afin d'orienter l'intervention du secteur élargi de la santé publique et des soins de santé pour lutter contre cette éclosion, en assurant une liaison en temps réel avec nos partenaires fédéraux (notamment l'Agence de la santé publique du Canada) pour soutenir l'intervention à l'échelle nationale, ainsi qu'avec les bureaux de santé publique (BSP) et les fournisseurs de soins de santé partenaires. Nous avons fourni des conseils sur des questions liées à la gestion des cas et des contacts, aux recommandations en matière de dépistage et aux prélèvements d'échantillons, ainsi que sur la gestion d'éclosions complexes. Nous avons constaté un intérêt grandissant à l'égard de nos ressources sur la rougeole; par exemple, la page [Expositions à la rougeole en Ontario](#) s'est retrouvée parmi les dix pages les plus visitées sur notre site Web entre janvier et mars 2025, et notre document de la série « Aperçu » intitulé [La rougeole : Information à l'intention des professionnels de la santé](#) a été téléchargé près de 5 000 fois durant l'année.

Alors qu'un premier cas humain d'infection par le H5N1 contractée au Canada a été confirmé par l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à l'automne de cette année, l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) demeure une menace à l'échelle mondiale. Pour nous préparer à une possible éclosion d'IAHP, le laboratoire de PHO a accru sa surveillance, et nous avons élaboré des ressources additionnelles pour aider à clarifier la déclaration et la gestion des éclosions. En étroite collaboration avec les bureaux de santé publique, nous avons mis sur pied une communauté de pratique visant à renforcer l'état de préparation partout dans la province dans l'éventualité d'une éclosion. Afin de concevoir des plans efficaces pour améliorer rapidement la capacité d'intervention et les opérations à l'interne, SPO a créé et mis en œuvre un exercice sur table pour mettre à l'essai le cadre d'intervention de SPO et la réponse interne à un scénario hypothétique lié au premier cas humain d'IAHP A (H5N1) en Ontario. Cet exercice a fourni une occasion de mettre en pratique la coordination interne, la planification de l'intervention et les procédures connexes, ainsi que le processus décisionnel et les lignes directrices dans les domaines de la prévention des infections et du contrôle des maladies.

Chaque année, SPO travaille étroitement avec le médecin hygiéniste en chef et les bureaux de santé publique pour se préparer à la saison des virus respiratoires. En 2024-2025, nous avons produit une série de ressources pour soutenir les bureaux de santé publique pendant la saison des infections respiratoires, dont des rapports de surveillance, l'actualisation et l'élargissement de l'Outil de surveillance des virus respiratoires en Ontario (décrit précédemment dans le présent rapport), des avis scientifiques et techniques, des lignes directrices pour les tests de laboratoire de même que des documents sur la prévention et le contrôle des infections (PCI). Nous avons également organisé deux séances de Formation SPO à l'automne 2024 visant à sensibiliser les participants aux tendances épidémiologiques des virus respiratoires courants, à la surveillance et au contrôle des virus durant la saison des infections respiratoires en Ontario, aux recommandations en matière de vaccination ainsi qu'aux tests et ressources disponibles. Les deux séances, qui affichaient complet, ont reçu des évaluations très positives (notes supérieures à 4/5). Les virus respiratoires demeurent aussi une priorité pour les activités de recherche de SPO. Par exemple, SPO dirige un projet financé dans le cadre du plus récent cycle de financement du

programme de subventions Projet des IRSC qui vise à évaluer la rentabilité de la vaccination contre le VRS en faisant appel à plusieurs partenaires au sein du système de santé, y compris des universités, des hôpitaux, le secteur des soins primaires et le gouvernement. Ce projet devrait dégager des observations pertinentes aux fins de la planification des programmes à l'échelle locale et éclairer le choix de stratégies optimales de vaccination contre le VRS.

À l'automne de 2024, le ministère a demandé à SPO de lui fournir du soutien scientifique et technique pour l'élaboration de chapitres fortement prioritaires du plan ontarien de lutte contre les pandémies. Ce plan actualisera le Plan ontarien de lutte contre la pandémie de grippe de 2013. SPO a fourni du contenu sur la surveillance et le contrôle, des données et des avis scientifiques, des tests de dépistage et des interventions non pharmaceutiques.

Outre les maladies infectieuses, notre travail de préparation aux situations d'urgence comprend la préparation et, si nécessaire, la réponse aux urgences environnementales et celles liées au climat. Nous avons participé à un vaste exercice de chaleur extrême à l'échelle de la province ayant pour but de renforcer les procédures et la réponse provinciales aux urgences liées à la chaleur et de mieux comprendre et prévenir la morbidité et la mortalité attribuables à la chaleur en Ontario. Plus de 400 personnes œuvrant dans des hôpitaux, des bureaux de santé publique et à tous les paliers de gouvernement ont participé à cet exercice. Parmi les résultats et améliorations à apporter relevés, mentionnons la nécessité d'une communication claire et efficace entre les partenaires, de messages clairs pour le public et d'un processus décisionnel qui laisse place à des ajustements en temps réel. SPO a aussi participé à Cobalt Magnet 2025 (CM25), un exercice international d'intervention en cas d'urgence chapeauté par le Department of Energy's National Nuclear Security Administration des États-Unis. L'exercice CM25 a rassemblé plus de 70 organismes locaux, d'État, provinciaux et fédéraux de partout au Canada et aux États-Unis qui ont mis en œuvre les procédures d'intervention à la suite d'un incident radiologique simulé et en ont ensuite discuté.

SPO a travaillé avec ses partenaires pour répondre de façon efficiente et efficace aux nombreuses urgences environnementales survenues en 2024-2025. Nous avons fourni des avis scientifiques et techniques aux bureaux de santé publique à la suite d'un déversement de diesel qui a contaminé une source d'eau. En collaboration avec le BMHC, le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, et des partenaires du gouvernement fédéral, nous avons contribué à l'intervention effectuée lorsque des concentrations élevées de benzène ont été détectées dans l'air près de Sarnia. Nous avons notamment soutenu le bureau de santé publique local en fournissant notre expertise sur les caractéristiques chimiques du benzène, l'exposition des personnes au benzène et les protocoles d'analyse, et nous avons contribué aux communications concernant les risques associés à cet événement. Nous fournissons régulièrement aux bureaux de santé publique des lignes directrices en matière de communication des risques associés aux enjeux et urgences touchant l'environnement, par exemple si un bureau de santé publique demande un avis scientifique et technique concernant des nitrates détectés dans l'eau potable. Grâce à du financement octroyé par Santé Canada, nous avons aussi poursuivi nos consultations auprès des bureaux de santé publique et d'autres partenaires de la santé publique dans le but d'explorer et d'examiner des approches pour mettre sur pied un registre du radon en Ontario.

Nous avons continué de collaborer avec le ministère pour améliorer la surveillance des conséquences de la chaleur sur la santé en utilisant de nouvelles sources de données. Nous avons aussi répondu à des questions pratiques des bureaux de santé publique concernant la chaleur, la santé mentale et le bien-être

ainsi que l'accès à la climatisation, et avons formulé des recommandations sur la température à l'intérieur des immeubles qui pourraient avoir un effet négatif sur les locataires. Nous avons créé cette année une page Web consacrée aux incendies de forêt. Elle offre des ressources sur des sujets comme la surveillance des effets du changement climatique sur la santé, les effets des incendies de forêt sur la santé, une analyse de la communication des risques liés à la fumée des incendies de forêt par collectivité et une analyse des données probantes sur les respirateurs sans essai d'ajustement pour se protéger de la fumée des incendies de forêt. Plus tôt cette année, SPO a offert aux professionnels des soins de santé et de la santé publique un webinaire intitulé « 2023 Wildfire Smoke Exposure and Public Health in Ontario » qui portait sur les effets de la fumée des incendies de forêt sur la santé de la population ontarienne et passait en revue des sources de données et de nouveaux résultats de recherche sur la santé et les incendies de forêt.

Afin de renforcer notre capacité à fournir des conseils sur l'éthique en santé publique en vue de la préparation aux pandémies, nous avons continué à miser sur nos compétences et celles du Comité consultatif scientifique ontarien des urgences de santé publique (CCSOUSP). Cette année, les membres du CCSOUSP ont été sollicités pour réviser un chapitre provisoire du plan ontarien de lutte contre les pandémies portant sur l'éthique en santé publique. En outre, nous planifions actuellement la mise sur pied d'un comité consultatif sur ce sujet, et nous en avons rédigé le cadre de référence initial. Le Comité, qui regroupera des experts de partout en Ontario, répondra aux demandes de soutien à l'échelle provinciale concernant les questions d'éthique en santé publique.

2. Réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario

- Continuer à travailler avec le ministère à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de modernisation du réseau des laboratoires de santé publique de l'Ontario.
- Continuer à faire entendre et à renforcer la voix de la science des laboratoires de santé publique par la mise en œuvre du Programme ontarien de médecine de laboratoire et d'autres tribunes pour que le savoir et les pratiques en santé publique soient pris en compte dans les décisions.
- Travailler avec le ministère, Santé Ontario et les organismes locaux de santé publique pour tirer parti des possibilités de collaboration et de coordination entre les laboratoires en mettant l'accent sur la qualité, l'efficacité, la pertinence, l'innovation et une infrastructure durable pour des services de laboratoire plus vastes.

Les avancées en matière de solutions numériques en santé favorisent l'évolution de systèmes de santé plus efficaces, intégrés et durables, y compris les réseaux de laboratoires. SPO collabore avec le ministère, Santé Ontario et les bureaux de santé publique pour mettre en œuvre des stratégies de modernisation de l'infrastructure technologique des laboratoires partout dans la province. Nous facilitons la demande d'analyses de laboratoire et la communication des résultats de ces analyses par voie électronique, en remplacement de la méthode de transmission par télécopieur. Plus particulièrement, SPO a commencé cette année à utiliser un nouveau système électronique qui gère la totalité du processus d'analyse en laboratoire, depuis la demande jusqu'à la communication des résultats. Ce système contribue à relier les laboratoires les uns aux autres en Ontario et à améliorer l'efficacité du processus. L'adoption d'outils numériques aide à créer un réseau de laboratoires plus diligent et mieux coordonné, apte à répondre aux besoins quotidiens en matière de santé publique et à intervenir rapidement en cas de menaces émergentes sur le plan de la santé.

Nous continuons d’être un leader dans le domaine de la génomique, en particulier en utilisant le séquençage complet du génome (SCG) aux fins de la surveillance et de l’étude des agents pathogènes, du soutien aux patients et du soutien aux enquêtes sur les éclosions. Le SCG est une méthode de laboratoire qui permet de décrypter l’ADN complet d’un organisme, ce qui favorise un dépistage précoce des maladies, permet de relier des cas sans rapport apparent et fournit des données de laboratoire plus solides pour les enquêtes en santé publique. SPO a étendu ses activités dans le domaine de la génomique au-delà des virus respiratoires. Nous recourons désormais au SCG pour prédire la résistance de la tuberculose aux médicaments, ce qui aide à mettre en place des traitements plus rapides et efficaces de même qu’un meilleur contrôle des éclosions de la maladie. Le SCG a également joué un rôle primordial dans les mesures d’intervention lors d’une éclosion d’infections invasives à streptocoques du groupe A (IISGA) dans un établissement pénitentiaire, en collaborant étroitement avec le bureau de santé publique local. Devant une hausse inhabituelle des taux d’IISGA en 2024-2025, l’utilisation du SCG s’est avérée essentielle pour gérer et contenir les éclosions.

Nous avons également publié un rapport où on avait fait appel au SCG pour étudier les virus de la grippe dans la population. Cette initiative nous a aidés à identifier les souches virales qui étaient en circulation tôt dans la saison et à déterminer si elles correspondaient au vaccin actuel. Elle a également permis de mieux comprendre l’efficacité éventuelle des médicaments antiviraux contre ces souches.

SPO démontre aussi son leadership dans le domaine des laboratoires dans la province en codirigeant, avec Santé Ontario, la table de microbiologie du Programme ontarien de médecine de laboratoire (POML). En partenariat avec le ministère de la Santé et Santé Ontario, le POML favorisera la collaboration et la coordination entre les laboratoires pour permettre la mise en œuvre d’un programme de dépistage intégré dans l’ensemble du système de santé qui offrira des services de médecine de laboratoire innovants et axés sur le patient lesquels créeront de la valeur sur les plans clinique et de la santé publique. La table de microbiologie a tenu sa première rencontre en septembre 2024 et se réunit tous les mois depuis. Elle a fourni de l’expertise sur l’élargissement des programmes de dépistage des virus respiratoires dans les établissements de soins de longue durée, ainsi que des commentaires sur les cadres de dépistage aux points de service.

3. Renforcement de la santé publique

- Donner des avis scientifiques et techniques et soutenir le ministère dans ses activités pour renforcer le système de santé publique de l’Ontario, notamment l’examen de la gestion des situations d’urgence selon les Normes de santé publique de l’Ontario et l’établissement d’indicateurs clés de performance.

SPO travaille à renforcer le système de santé publique de l’Ontario en offrant du soutien et des avis scientifiques et techniques à ses partenaires et clients. À cette fin, nous avons aidé le ministère et les bureaux de santé publique à faire progresser l’examen et la mise à jour des Normes de santé publique de l’Ontario (NSPO). Les chefs de file de divers champs de compétence de SPO ont participé aux comités et aux tables de révision des NSPO, où ils ont fourni des avis et orientations scientifiques et techniques, contribué à l’élaboration et à la révision des protocoles préliminaires, et mis leur expertise à profit dans le cadre de consultations. Pour faire progresser les travaux relatifs aux nouvelles normes et au nouveau

protocole de gestion des situations d'urgence, nous avons établi de nouveaux indicateurs pour le plan de services annuel connexe qui peuvent servir à améliorer la préparation et la résilience au cours de la première moitié de l'année. SPO a fourni au ministère et aux bureaux de santé publique partenaires un aperçu de la recherche à l'appui de l'établissement des indicateurs et de la façon dont ceux-ci s'harmonisent avec les nouvelles normes et le nouveau protocole de gestion des situations d'urgence. Notre travail concernant l'élaboration d'indicateurs de rendement clés dans d'autres secteurs importants de la santé publique est décrit dans d'autres sections du présent rapport.

4. Protection de la santé

- Travailler avec le ministère et d'autres secteurs pour formuler et fournir des avis scientifiques et techniques et soutenir les produits axés sur les connaissances, notamment fournir des avis scientifiques et techniques et une orientation fondée sur des éléments probants concernant la prévention et le contrôle des infections (PCI) ainsi que des produits axés sur les connaissances en matière de PCI de certains secteurs et établissements.
- Soutenir les programmes de vaccination, y compris la surveillance provinciale de la couverture vaccinale et des manifestations cliniques inhabituelles à la suite d'une immunisation.
- Aligner les plans des programmes sur l'orientation ministérielle, y compris travailler de concert avec le ministère à la détermination des priorités annuelles en ce qui concerne les activités de PCI.
- Réunir l'expertise à l'appui des pratiques exemplaires les plus récentes en matière de qualité de l'air intérieur, des données scientifiques probantes et des recommandations à l'intention du gouvernement provincial, des organismes locaux de santé publique et d'autres partenaires au sujet d'agents biologiques et non biologiques en ce qui a trait à la santé publique, aux lieux de travail et aux salles de classe.

SPO fournit des avis scientifiques et techniques aux clients et aux partenaires et élabore des produits axés sur les connaissances pour soutenir le secteur de la santé publique de manière proactive et répondre aux menaces émergentes. Au cours de l'année, nous avons fourni des avis scientifiques et techniques sur un vaste éventail d'enjeux prioritaires, notamment en répondant à plus de 600 demandes liées aux maladies infectieuses et aux maladies d'intérêt pour la santé publique, à près de 200 demandes concernant la PCI et à 8 demandes sur la gestion des éclosions.

La résurgence des cas de rougeole et d'autres maladies évitables par la vaccination, en Ontario et ailleurs, met en lumière l'importance des programmes de vaccination. Dans le contexte de la baisse de la couverture vaccinale chez les enfants et de la restriction de l'accès aux soins liée à la pandémie, il demeure prioritaire de lutter contre l'hésitation à la vaccination en contrant la désinformation et en maintenant la confiance du public à l'égard des vaccins et des programmes de vaccination. Pour orienter les programmes ontariens de vaccination, il est essentiel de faire le suivi complet de la vaccination et de surveiller l'innocuité des vaccins, y compris la surveillance et la déclaration des manifestations cliniques inhabituelles (MCI). L'Outil de surveillance des données sur les immunisations de SPO, lancé en décembre 2024, appuie ces efforts en fournissant des données intégrées sur la couverture vaccinale et l'innocuité des vaccins. Cet outil en ligne nous a permis de rationaliser la communication des données sur

la vaccination et de transformer nos documents statiques dans un nouveau format plus dynamique, ce qui donne aux clients l'occasion de prendre connaissance des données propres à leur région, ainsi que de visualiser et télécharger les données directement dans l'outil.

Voici les autres enjeux de santé publique pour lesquels SPO a fourni un important soutien en 2024-2025 :

- **Rage** : La rage est une infection virale mortelle qui cause une inflammation du cerveau et de la moelle épinière. En 2024, l'Ontario a enregistré son premier cas de rage chez l'humain contractée dans la province depuis 1967. SPO a joué un rôle déterminant dans la réponse à ce cas, en fournissant des avis et du soutien scientifiques et techniques au ministère, ainsi qu'à l'hôpital et au bureau de santé publique directement touchés.
- **Candida auris (C. auris)** : *C. auris* est un champignon pathogène hautement transmissible, souvent multirésistant aux médicaments, qui présente des taux de mortalité élevés, ce qui en fait un enjeu persistant et pressant en milieu hospitalier. *C. auris* a été désigné pour la première fois comme maladie d'intérêt pour la santé publique le 1^{er} janvier 2025, et à ce titre elle est à déclaration obligatoire. SPO a travaillé en étroite collaboration avec le ministère pour préparer ce changement. Nous avons soutenu les changements touchant les processus et élaboré des ressources destinées à l'externe ainsi que des séances de formation pour aider les bureaux de santé publique sur le plan de la gestion des cas. Bien que l'incidence des cas de *C. auris* soit faible à l'heure actuelle, les organismes résistants aux antimicrobiens représentent une grave menace pour la santé publique. Notre travail de préparation pour traiter les cas éventuels de *C. auris* est en phase avec le Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens publié en 2023 par l'Agence de la santé publique du Canada.

Les travaux de SPO en prévention et contrôle des infections (PCI) visent à offrir des solutions efficaces aux lacunes persistantes dans l'ensemble des milieux de soins grâce à l'élaboration de ressources et d'initiatives ainsi qu'à la prestation de soutien aux intervenants dans la mise en œuvre d'initiatives de PCI. SPO aide aussi les bureaux de santé publique à répondre aux éclosions associées à la PCI. Pour aider à normaliser les évaluations de PCI partout dans la province, nous avons créé un groupe de travail composé de représentants du ministère de la Santé et des bureaux de santé publique dans le but de mettre au point une ressource permettant aux bureaux de santé publique d'effectuer des évaluations de la PCI dans les centres agréés de garde pour enfants. Nous avons également travaillé avec des professionnels du secteur des soins primaires pour produire des lignes directrices en matière d'évaluation du risque organisationnel visant à appuyer la pratique et l'action. SPO a contribué à plusieurs événements liés aux bureaux de santé publique et aux carrefours de PCI en offrant de l'information et de la formation aux clients et aux partenaires sur divers sujets, dont les organismes résistants aux antimicrobiens, la préparation aux infections aiguës des voies respiratoires, la prévention des infections des voies urinaires et la PCI dans les domaines de la construction, de l'entretien, de la rénovation et de la conception. À l'automne, nous avons organisé des séances d'information et de renforcement des capacités sans inscription axés sur les organismes résistants aux antimicrobiens. Elles étaient conçues pour favoriser la discussion et offrir aux professionnels de première ligne l'occasion de poser des questions. Les participants à ces séances étaient principalement des personnes travaillant dans le milieu hospitalier et des soins de longue durée où les organismes résistants aux antimicrobiens posent d'énormes défis. Ces séances ont été très bien reçues, de nombreux participants ayant souligné à quel point elles étaient informatives et leur contenu s'était révélé utile dans le cadre de leur travail.

5. Surveillance

- Continuer d’agir comme chef de file du secteur pour la collecte et l’analyse de données, la production de rapports, la surveillance et l’analyse de maladies d’intérêt en santé publique et d’enjeux de santé publique émergents dans l’optique de l’équité en santé, notamment la crise des opioïdes.
- Se positionner comme chef de file provincial dans le suivi, la surveillance et la production de rapports en ce qui trait à la santé des femmes, ceci afin d’améliorer les données probantes utilisées pour établir les priorités des politiques en santé et du système de santé, de concert avec Santé Ontario, la santé publique, le système de santé et les partenaires des secteurs cliniques et de la recherche.
- Accroître la capacité d’analyse temporelle et spatiale de l’agence et communiquer davantage de données au ministère, s’il y a lieu, à l’appui de décisions fondées sur des données et des éléments probants dans la province.
- Comme demandé par le ministère, travailler avec les partenaires du système de santé afin de cerner des gains d’efficacité et d’appuyer des systèmes intégrés de surveillance et de données pour promouvoir et protéger la santé des Ontariennes et Ontariens.

Nous continuons de mettre à profit notre expertise en matière d’analytique et de visualisation des données afin de faire preuve de leadership dans l’ensemble du secteur pour la collecte et l’analyse des données, la production de rapports de même que la surveillance des maladies d’intérêt pour la santé publique et des enjeux émergents en santé publique. Cette année, nous avons actualisé plusieurs de nos outils de création de rapports interactifs afin de les adapter aux besoins changeants du secteur de la santé publique. Nous avons remplacé l’Outil interactif sur les opioïdes par le nouvel Outil d’information sur la consommation de substances et ses dangers, améliorant ainsi la visualisation et l’interactivité des données tout en déployant une solution plus moderne qui permettra d’automatiser le traitement des données. L’outil a fourni des données importantes pour orienter la transition de l’Ontario vers un nouveau modèle de soutien des personnes sans abri ou aux prises avec des dépendances, axé sur la mise sur pied des carrefours d’aide aux sans-abri et de lutte contre les dépendances (carrefours AIDE) partout dans la province. Nous continuons à travailler avec des partenaires afin d’inclure des substances autres que les opioïdes dans l’Outil d’information sur la consommation de substances et ses dangers, qui sert de tableau de bord interactif centralisé et d’outil de surveillance et qui permettra de faire le suivi de la consommation d’autres substances comme le tabac, l’alcool et le cannabis. Ces travaux font également partie de l’élaboration de la plateforme numérique de santé publique décrite plus en détail dans la section « Partenariats » ci-dessous. Nous avons récemment commencé à travailler avec le Réseau communautaire canadien d’épidémiologie des toxicomanies, un réseau national de partenaires communautaires qui fournit à la population canadienne de l’information sur les tendances émergentes en matière de consommation de drogues et les enjeux connexes, afin de voir comment SPO peut contribuer à éclairer les données propres à l’Ontario.

Les mises à jour et progrès de nos autres outils interactifs de création de rapports sont décrits dans d’autres sections du présent rapport.

Pour accroître notre capacité d'analyse sur les plans temporel et spatial et améliorer le partage des données avec le ministère et d'autres intervenants, nous avons œuvré à créer un tableau de bord interactif répertoriant toutes les maladies à transmission vectorielle ainsi que d'autres indicateurs clés qui permettront de cerner les tendances grâce à une accessibilité et à une visualisation améliorées des données. Dans le cadre de l'élaboration de la plateforme numérique de santé publique, nous continuons de collaborer avec nos partenaires de la santé publique à la mise au point de nouveaux systèmes de surveillance intégrés dont les données seront mieux intégrées et qui permettront des gains d'efficacité au fil du temps. Nous fournissons dans ce rapport d'autres exemples de nos activités d'analytique et de partage des données.

Dans le cadre du programme de génomique élargi de SPO, nous avons publié un rapport de surveillance actualisé intitulé [Surveillance génomique de l'influenza en Ontario : saison 2023-2024](#), qui présente les caractéristiques génétiques des diverses souches de la grippe qui circulaient dans la province durant la saison des infections respiratoires 2023-2024, selon un SCG effectué par SPO. Nous avons aussi publié un nouveau rapport intitulé [Surveillance génomique du virus respiratoire syncytial en Ontario](#) pour faire le suivi des changements éventuels à la génétique virale à l'échelle de la population, d'après un SCG du VRS réalisé par SPO.

6. Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes

- Continuer de passer en revue et de fournir au ministère l'expertise et les recommandations fondées sur des données probantes pour orienter l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de santé publique, notamment en effectuant une analyse continue d'enjeux relatifs au tabac, à l'alcool, au cannabis et aux opioïdes.
- Entreprendre et renforcer le suivi systématique et exhaustif de tous les indicateurs relatifs à l'alcool, au cannabis, au tabac et aux opioïdes et présenter chaque année un rapport au Bureau du médecin-hygiéniste en chef, santé publique en utilisant un système de rapports centralisé pour orienter l'élaboration d'une politique de santé publique.
- Poursuivre la collaboration avec Santé Ontario et le ministère pour faire progresser l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie sur les maladies chroniques abordant les questions de prévention, de gestion et de traitement du point de vue de la santé publique et de la santé de la population. Ces travaux, qui seront menés conformément à l'orientation et aux approbations du ministère, porteront initialement sur le diabète, en cohérence avec les programmes actuels de lutte contre le diabète et les maladies chroniques chez les Autochtones et en appui à ces programmes.
- Œuvrer en partenariat avec le ministère pour l'élaboration et la communication d'avis scientifiques et techniques et d'activités de surveillance à l'appui d'une stratégie de prévention des maladies chroniques. Les travaux viseront notamment à soutenir la mise en œuvre par le gouvernement des recommandations de la vérificatrice générale de l'Ontario et seront intimement liés à la promotion de l'équité en santé et de la santé mentale.

SPO continue d'orienter l'élaboration d'une politique publique et d'un processus décisionnel favorables à la santé en fournissant au ministère et aux bureaux de santé publique de l'expertise et des recommandations fondées sur des données probantes à propos de la consommation de substances, y compris le tabac, l'alcool, le cannabis et les opioïdes. En réaction aux enjeux liés aux opioïdes, SPO a fourni un avis scientifique et technique au ministère de la Santé qui désirait actualiser ses directives à l'intention des premiers répondants sur la respiration de sauvetage après une surdose d'opioïdes. SPO devait notamment fournir au ministère de l'expertise et des recommandations fondées sur des données probantes concernant l'entreposage et la stabilité de la naloxone à l'extérieur et à des températures extrêmes. Pour renforcer la surveillance systématique et exhaustive de tous les indicateurs associés à l'alcool, au cannabis, au tabac et aux opioïdes, y compris le vapotage et les produits de nicotine émergents, nous avons analysé les données issues des Sondages sur la consommation de drogues et la santé des élèves de l'Ontario (SCDSEO), du rapport Monitor du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH) et des Enquêtes sur la santé dans les collectivités canadiennes afin de sélectionner les indicateurs à ajouter à l'Outil d'information sur la consommation de substances et ses dangers de SPO, dans le cadre de l'élargissement de l'Outil. Ces travaux se poursuivent durant l'exercice 2025-2026.

SPO collabore avec Santé Ontario pour appuyer l'initiative Tobacco Endgame (Pour sortir du tabagisme), dont l'objectif est de réduire la prévalence du tabagisme dans la population à moins de 5 % d'ici 2035. Puisque le tabagisme est la principale cause de morts évitables au Canada, et compte tenu des récentes tendances comme la hausse du vapotage chez les jeunes, des efforts concertés et collectifs visant à s'attaquer à ce problème sont hautement prioritaires pour améliorer la santé de la population ontarienne. Nous avons organisé sept séances de Formation SPO et webinaires portant sur la consommation de substances, devant un auditoire total de plus de 1 300 personnes en 2024-2025. Toutes les séances ont attiré entre 100 et 300 participants et ont reçu des évaluations positives.

Nous avons continué à travailler en partenariat avec le ministère et Santé Ontario à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie sur les maladies chroniques pour traiter les questions de prévention, de gestion et de traitement du point de vue de la santé publique et de la santé de la population, en nous attardant d'abord à la prévention du diabète. Des experts de SPO siègent également au Comité consultatif du Novo Nordisk Network for Healthy Populations, une initiative dont l'objectif est de soutenir la recherche et les projets communautaires visant à atténuer le fardeau du diabète dans la région de Peel. Nous participons à plusieurs initiatives ayant pour but d'élaborer, de mettre en œuvre et d'évaluer des indicateurs pour les maladies chroniques, notamment : un travail de synthèse portant sur les indicateurs associés aux facteurs de risque, à la prévention et au sentiment d'appartenance en milieu communautaire pour appuyer la mise au point d'un nouvel outil de surveillance qui utilisera ces indicateurs pour cerner les tendances dans une optique de santé publique et de santé de la population; des travaux dirigés par la titulaire d'une bourse d'impact sur le système de santé des IRSC à SPO portant sur les approches normalisées pour mesurer le rendement des programmes de prise en charge des maladies chroniques en santé publique et l'application d'une optique d'équité en santé; ainsi que la mise à disposition d'une expertise scientifique et technique au BMHC pour guider l'élaboration de la composante « prévention des maladies chroniques » pour le prochain rapport annuel, y compris la participation aux discussions sur le choix des indicateurs de la santé de la population.

En compagnie du BMHC et d'autres partenaires du système de santé publique, les experts de SPO ont participé à la table provinciale de leadership en santé publique pour la prévention des maladies

chroniques qui a pour but de formuler des recommandations sur les rôles et responsabilités des partenaires de la santé publique et du système de santé à l'égard de la prévention des maladies chroniques. SPO a aussi siégé au Comité directeur fédéral sur la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques relevant du Conseil du Réseau de santé publique, qui vise à mettre en place une approche mieux intégrée à l'échelle nationale en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques.

En septembre 2024, nous avons publié le rapport intitulé [Le coût des blessures en Ontario](#), qui fournit un aperçu des coûts directs et indirects des blessures subies par les gens de l'Ontario en 2019 et sert de point de départ pour approfondir la recherche relative au fardeau humain et économique des blessures. Les résultats de ce rapport peuvent éclairer la planification et la pratique de la santé publique dans ce domaine, en particulier en raison de la nature souvent évitable des blessures, dans le but de prendre en compte leur impact considérable sur l'économie et le système de santé. À la suite d'une demande du ministère, SPO a également commencé à travailler sur un projet pilote portant sur les expériences négatives de l'enfance, qui prendra la forme d'un sondage communautaire sur le bien-être. Nous continuons à collaborer avec le ministère de la Santé pour soutenir la mise en œuvre de la Loi Rowan, qui porte sur la sécurité en matière de commotions cérébrales et impose aux organisations sportives des exigences pour la gestion et la prévention des commotions cérébrales. SPO analyse actuellement des données de santé administratives aux fins de la préparation d'un rapport public sur l'incidence des commotions cérébrales en Ontario.

Pour appuyer le gouvernement dans l'application des recommandations formulées par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario dans son audit intitulé Santé publique : Prévention des maladies chroniques, et en lien avec les thèmes de l'équité en santé et de la promotion de la santé mentale, les chefs de file de SPO ont participé à la table de révision des Normes de santé publique de l'Ontario et se sont penchés sur la santé mentale, en fournissant des conseils d'experts et en passant en revue le contenu en vue de l'élaboration d'un protocole. Nous reconnaissons que les groupes marginalisés font face depuis toujours, de façon persistante et/ou de façon systématique à des risques disproportionnés sur le plan de la santé. SPO offre son expertise et les ressources nécessaires pour intégrer l'équité en santé dans les programmes et politiques de promotion de la santé, et applique une optique d'équité en santé dans toutes ses activités.

7. Partenariats

- Maintenir des partenariats solides avec le Bureau du médecin hygiéniste en chef, santé publique, et le ministère de la Santé.
- Créer des systèmes et développer les capacités pour fournir une expertise et des avis techniques en santé publique sur des thèmes qui relèvent du mandat de SPO, notamment les enjeux émergents en santé publique, en mettant plus précisément l'accent sur l'élaboration d'une orientation concrète et réalisable pour les programmes ainsi que de mesures de soutien pour l'application de pratiques exemplaires à l'intention des organismes locaux de santé publique.
- En collaboration avec le ministère, Santé Ontario et les organismes locaux de santé publique, concevoir, planifier et mettre en œuvre des initiatives approuvées en matière de gestion numérique et des données pour créer une plateforme numérique de santé publique moderne.

SPO collabore étroitement avec le BMHC, le ministère et les partenaires de la santé publique pour traiter les questions de santé publique dans l'ensemble de son mandat et renforcer ses capacités dans ce domaine. En tant qu'organisateur et intégrateur d'expertise sur les questions de santé publique, SPO réunit ses propres experts et des experts multidisciplinaires de partout en Ontario pour fournir du leadership, présenter des avis scientifiques et techniques, proposer des pratiques exemplaires et formuler des recommandations sur un éventail de questions de santé publique. SPO chapeaute plusieurs comités, dont le Comité consultatif sur la gestion des antimicrobiens (CCGA), le Comité consultatif ontarien de l'immunisation (CCOI), le Comité consultatif scientifique ontarien des urgences de santé publique (CCSOUSP) et le Comité consultatif provincial des maladies infectieuses – Prévention et contrôle des infections (CCPMI-PCI). Durant la première moitié de l'année, le Comité consultatif ontarien de l'immunisation a formulé des [recommandations pour le programme de vaccination pédiatrique systématique contre le pneumocoque](#) et publié un [énoncé de position sur un registre provincial de vaccination pour l'Ontario](#), lequel présente des recommandations sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un tel registre dans la province.

En partenariat avec le ministère, Santé Ontario et les bureaux de santé publique, nous continuons à fournir du leadership et de l'expertise aux fins de la planification, de la conception et de la mise en œuvre d'initiatives approuvées visant à moderniser l'écosystème numérique et des données de la santé publique. Nous offrons notamment du leadership et du soutien au ministère afin de mettre sur pied une plateforme numérique de santé publique moderne et interopérable pour rationaliser les solutions numériques au profit des partenaires de la santé publique. En outre, SPO travaille étroitement avec le ministère pour jeter les bases de la création d'un prototype de registre numérique de vaccination provincial. Le déploiement d'un tel registre en Ontario optimisera l'efficacité des programmes ontariens de vaccination, aidera à réduire le fardeau des maladies évitables par la vaccination que subissent les personnes et le système de santé, et optimisera l'utilisation des ressources en santé. La pandémie de COVID-19 et, plus récemment, la résurgence de la rougeole, font ressortir de façon criante l'importance d'un registre de vaccination électronique centralisé pour l'ensemble de la population de l'Ontario. Il s'agit d'une tâche complexe qui suppose un travail colossal d'intégration des données, de gouvernance, de surveillance et d'analyse. Pour mener à bien ce projet, SPO a collaboré avec le ministère au cours de la dernière année à l'élaboration d'un prototype d'infrastructure de données en santé publique. Ce prototype permettra de mettre à l'essai un environnement d'intégration et d'analytique de données essentiel à la création d'un registre provincial de vaccination. SPO a aussi offert son soutien pour des initiatives visant à consolider les données de vaccination tirées des bases de données COVaxON et Panorama.

Nous avons aussi continué à soutenir l'élaboration de la plateforme d'intelligence décisionnelle, une infrastructure de données moderne qui facilitera l'accès aux données de santé publique intégrées aux fins d'analyse par SPO, les bureaux de santé publique et le ministère.

La mise sur pied d'orientations concrètes et réalisables pour les programmes et de mesures de soutien pour l'application de pratiques exemplaires par les bureaux de santé publique est au cœur de l'ensemble de nos activités. Cette année, nous avons commencé à élaborer un programme d'amélioration de la qualité (AQ), qui a pour but de sensibiliser la province à l'AQ en santé publique en mobilisant les bureaux de santé publique et d'autres partenaires afin de cerner les domaines prioritaires visés par l'AQ et d'offrir du soutien par l'entremise d'activités de perfectionnement professionnel et d'apprentissage afin de renforcer les capacités dans ces domaines.

Comme nous l'avons précédemment mentionné, l'élaboration d'une stratégie pour les Autochtones constitue un engagement clé de notre Plan stratégique 2024-2029. L'Ontario compte la plus importante population autochtone au Canada, qui est composée d'une grande variété de groupes culturels et linguistiques. Les populations autochtones sont davantage touchées par les inégalités en santé. Nous collaborons avec les populations autochtones afin d'élaborer une stratégie qui guidera nos efforts afin d'améliorer les résultats en matière de santé publique pour les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits partout en Ontario. L'établissement de liens de confiance et de relations avec les partenaires autochtones constitue une première étape essentielle pour favoriser une participation efficace. Nous avons tissé des liens avec des chefs de file autochtones à l'échelle provinciale, y compris les organismes Nation métisse de l'Ontario et Chefs de l'Ontario, et nous continuerons de renforcer ces relations et d'autres liens pour mener à bien ce travail. Nous avons organisé des activités d'apprentissage pour nos bureaux de santé publique partenaires afin de favoriser l'amélioration de la santé publique chez les populations autochtones, notamment des webinaires et des activités d'apprentissage ciblées lors du congrès annuel de santé publique 2025 de l'Ontario (TOPHC). Nous venons tout juste d'accueillir notre premier stagiaire dans le cadre de notre programme de stages pour les Autochtones, qui a été mis sur pied pour contribuer à soutenir la relève des chefs de file autochtones au sein du secteur de la santé publique. De façon plus générale, nous appliquons une optique autochtone à l'ensemble de notre travail, tant à l'interne (y compris la formation du personnel de SPO, dont 350 membres ont à ce jour suivi le cours sur la sécurité culturelle autochtone San'yas) qu'à l'externe (p. ex., en lien avec les produits axés sur les connaissances que nous créons).

Priorités touchant l'ensemble du gouvernement

- 1. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses :** SPO a mené ses activités en fonction de ses moyens financiers, c'est-à-dire les fonds reçus du ministère pour 2024-2025. Ce financement nous a permis d'offrir nos services de base, tout en surveillant les principales menaces pour la santé publique, et en les détectant et en y répondant. Conformément au paragraphe 7(2) de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, SPO doit se servir des fonds qui génèrent des recettes, y compris les sommes ou les éléments d'actif reçus par voie de subvention, de contribution ou autrement, pour réaliser ses objectifs. Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, les sources de revenus (à l'exception du financement du ministère) comprenaient l'amortissement des contributions reportées au titre des immobilisations, les subventions accordées par des tiers et divers recouvrements. Ces sommes ont toutes été affectées à nos dépenses d'exploitation, y compris les subventions accordées par des tiers à des initiatives de recherche précises. Nous avons identifié des possibilités en matière de gains d'efficacité, d'économies et de viabilité des programmes. Pour faciliter la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, nous continuons de soumettre des Formulaires de rapport de justification de l'approvisionnement au ministère des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement pour tous les marchés proposés ayant un contrat de plus de deux ans. SPO favorise également un partage accru des données sur les approvisionnements, les contrats et les relations avec les fournisseurs avec ApprovisiOntario, le cas échéant. Nous contribuons à la prise de décisions fondées sur des données en soumettant un relevé annuel des approvisionnements au BMHC, qui le transmet par la suite à ApprovisiOntario. En ce qui concerne la stratégie de rémunération, SPO se conforme à la législation pertinente et aux directives budgétaires du gouvernement sur la main-d'œuvre dans la mesure du possible, considérant que SPO est

assujettie à la Loi sur l'arbitrage des conflits de travail dans les hôpitaux vu que la plupart (80 %) de ses employés sont syndiqués. Pour le personnel non syndiqué et la direction, SPO applique une politique de gestion de la rémunération et des directives basées sur des principes comme la responsabilité fiscale, la gouvernance, la conformité à la législation applicable, l'harmonisation avec le mandat, les orientations stratégiques et les valeurs de l'organisation, la compétitivité extérieure, l'équité et la transparence.

2. **Transparence et responsabilisation** : SPO se conforme aux directives et aux politiques gouvernementales applicables et garantit la transparence et la responsabilisation en transmettant des rapports qui respectent l'orientation de la Directive concernant les organismes et les nominations, dont l'obligation de diffuser publiquement les documents organisationnels et de gouvernance (comme les plans d'activités et les rapports annuels, ainsi que les frais de déplacement, de repas et d'hébergement des cadres et des membres du conseil d'administration). Nous adhérons aux principes et pratiques comptables en préparant des budgets annuels conformes aux Normes comptables applicables aux organismes gouvernementaux sans but lucratif du secteur public, comme établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. En 2023, SPO a fait l'objet d'une vérification de l'optimisation des ressources par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario; le rapport a été publié au début de décembre 2023. Nous avons approuvé les dix recommandations indiquées et appliqué la majorité d'entre elles. Pour honorer notre engagement à soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilisation de SPO, les nouveaux membres du conseil participent à une séance d'orientation, puis à différentes formations sur la gouvernance qui les aideront à assumer leurs fonctions et obligations. Ils suivent également les séances de formation du Secrétariat du Conseil du Trésor pour les personnes nommées. SPO examine régulièrement les compétences nécessaires pour siéger au conseil d'administration ou à ses comités permanents. Nous continuons de réviser et de mettre à jour nos indicateurs de rendement clés pour assurer l'efficacité, l'efficience et la viabilité de nos activités. SPO a retenu les services d'un tiers pour effectuer un examen approfondi de son cadre de mesure du rendement organisationnel et le mettre à jour. Les nouveaux indicateurs seront intégrés au Plan d'activités annuel 2026-2029 de SPO. Pour en savoir plus, consulter la section « Mesures de rendement » plus loin.
3. **Gestion du risque** : La politique de gestion globale des risques de SPO constitue le fondement de notre cadre de gestion globale des risques. La politique décrit les principales responsabilités du conseil d'administration et de la direction, alors que le cadre s'attarde aux processus utilisés, soit l'identification, l'évaluation, la gestion, la surveillance et le signalement des risques. La politique et le cadre nous permettent d'identifier, d'évaluer et de réduire efficacement les risques pour notre organisation. Reconnaisant les enjeux croissants de la cybersécurité au Canada, en particulier les récentes cyberattaques sur les systèmes d'information en santé, SPO continue de faire preuve de vigilance en appliquant ses politiques et pratiques informatiques, y compris celles qui concernent la cybersécurité, tout en favorisant la sensibilisation du personnel et en instaurant une formation obligatoire sur les pratiques exemplaires de cybersécurité. SPO considère la cybersécurité comme un risque incontournable de l'organisation et l'étudie régulièrement, tout comme d'autres risques qui pourraient être identifiés dans le cadre révisé de gestion globale des risques. La section « Enjeux importants » de ce rapport contient des détails sur notre processus de gestion du risque.

4. **Gestion de la main-d'œuvre et du travail** : Comme mentionné ci-dessus et à la lumière des leçons tirées de la pandémie, SPO continue d'optimiser sa capacité organisationnelle afin de faciliter la prestation des services à la clientèle, y compris le redéploiement des ressources si nécessaire. Le laboratoire de SPO a répondu à la demande accrue de tests de dépistage de la rougeole, tout en appuyant et en facilitant les mesures locales et provinciales de santé publique liées à d'autres maladies infectieuses et enjeux importants pour la santé publique. Dans le domaine immobilier, nous continuons de répondre aux attentes des agences provinciales énoncées dans la Directive sur les biens immobiliers et l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en soumettant, de concert avec le ministère, des demandes d'approbation de locaux auprès du Conseil du Trésor ou du Conseil de gestion du gouvernement conformément à la Directive. SPO harmonise toutes les stratégies applicables en matière de ressources humaines et d'adaptation avec les directives et la politique de la fonction publique de l'Ontario. Nous avons élaboré une stratégie relative au personnel qui facilitera la gestion de la main-d'œuvre et des initiatives de perfectionnement afin de soutenir la mise en œuvre de notre Plan stratégique 2024-2029 et d'exécuter efficacement notre mandat. La section ci-après intitulée « Sommaire des incidences sur les ressources humaines (RH) » contient des renseignements supplémentaires sur la croissance des effectifs et notre engagement à gérer avec prudence et efficacité le financement de soutien et la taille de la main-d'œuvre.
5. **Diversité et inclusion** : SPO s'engage à promouvoir et à accroître la diversité et l'inclusion en milieu de travail. Outre notre Plan stratégique 2024-2029 et notre stratégie relative au personnel, nous mettons au point une stratégie sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) pour veiller à ce que tous les employés soient traités équitablement et puissent atteindre leur plein potentiel. Durant l'exercice 2024-2025, SPO a retenu les services d'un tiers pour l'aider à élaborer une feuille de route sur l'EDI, notamment pour mener des sondages, d'organiser des groupes de discussion ainsi que mener des entretiens avec le personnel et les principaux partenaires afin de mieux comprendre le paysage actuel et les orientations futures des initiatives d'IDE à SPO. L'une des principales composantes de notre nouveau Plan stratégique 2024-2029, décrite précédemment dans ce rapport, est la stratégie pour les Autochtones, élaborée avec et pour les peuples et communautés autochtones de l'Ontario. Cette stratégie comprend à la fois des activités de mobilisation externe et des initiatives internes, notamment la réussite du cours San'yas sur la sécurité culturelle autochtone par 350 membres du personnel de PHO à ce jour.
6. **Collecte, diffusion et utilisation de données** : La capacité de prendre des décisions et des mesures éclairées fait partie intégrante de la mission de SPO, soit de protéger et de promouvoir la santé. À titre d'organisme s'appuyant sur des données, nous y parvenons grâce au partage de l'information à l'aide d'outils numériques interactifs, de rapports et de produits axés sur les connaissances, dont un grand nombre sont décrits dans le présent rapport. Nous poursuivons notre collaboration avec nos partenaires et nos clients pour recueillir leurs commentaires sur nos outils de surveillance des données et de les améliorer pour mieux répondre aux besoins du secteur. Nous continuons à explorer de nouvelles méthodes de mesure du rendement et de production de rapports qui auront davantage d'impact, de pertinence et d'efficacité et permettront d'améliorer la prestation des services. Notre méthode est décrite dans le présent rapport et ci-après dans la section intitulée « Mesures du rendement ».

7. **Prestation de services numériques et service à la clientèle** : Au cours de l'exercice écoulé, nous avons collaboré étroitement avec le ministère, Santé Ontario et d'autres partenaires afin d'explorer et de faire progresser les initiatives visant à moderniser la prestation de nos services, y compris les commandes d'analyses de laboratoire et la communication des résultats par voie électronique (transmis auparavant par télécopieur), ainsi que l'élaboration d'une plateforme numérique de santé publique et d'un prototype d'infrastructure de données en santé publique (décrits précédemment dans ce rapport). Le site Web de SPO demeure notre principale voie pour partager des données, renseignements et rapports avec nos clients et partenaires (exemples fournis ci-après dans le présent rapport) et il demeure sans conteste très consulté de même que les ressources qu'il héberge. Nous continuons d'examiner des possibilités de numérisation de nos services, dont les webinaires, la formation en ligne et un modèle hybride pour le Congrès de santé publique de l'Ontario (TOPHC), afin d'offrir des séances de formation et de perfectionnement professionnel accessibles à nos partenaires et clients de toute la province et d'ailleurs.

Regard vers l'avenir

Des défis émergents et de nouvelles possibilités font constamment évoluer la situation de la santé publique en Ontario; SPO demeure déterminée à renforcer les systèmes et les connaissances qui favorisent la santé de la population. À la lumière de nos progrès en génomique, en surveillance et en production de données probantes, nous augmentons notre capacité de détecter les menaces pour la santé publique et d'intervenir, tout en abordant les déterminants globaux de la santé.

Alors que nous entamons la deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique 2024–2029, SPO continuera de mettre de l'avant des initiatives clés de santé publique qui sont axées sur l'innovation, l'équité et la collaboration. Nous poursuivrons l'élaboration de notre stratégie pour les Autochtones en renforçant les relations avec les groupes autochtones et en accroissant notre capacité interne de favoriser une amélioration des services de santé publique parmi ces populations. La viabilité financière demeurera un élément essentiel à notre réussite, à l'atteinte de nos objectifs ambitieux et à la réalisation de notre mandat durant les années à venir. Cette réussite passe également par le perfectionnement et la formation du personnel de SPO et par le renforcement des relations avec nos partenaires. Grâce à un investissement soutenu et à des partenariats solides, SPO est bien placée pour soutenir la résilience et la réactivité du système ontarien de santé publique.

Mesures du rendement

Les pages qui suivent sont consacrées à l'analyse de notre rendement en mettant l'accent sur les résultats opérationnels et en le comparant aux objectifs annuels quantifiés et aux mesures axées sur les résultats qui figurent dans notre Plan d'activités annuel 2024-2027.

Comme il a été mentionné précédemment, SPO a retenu les services d'un tiers pour effectuer un examen en profondeur de son cadre de mesure du rendement organisationnel et l'actualiser. Ce processus comprendra des discussions avec le ministère de la Santé sur l'harmonisation des attentes du gouvernement à l'égard des organismes (en vertu de la Directive concernant les organismes et les nominations et des politiques opérationnelles) et les recommandations tirées de l'audit de l'optimisation des ressources de SPO réalisé en 2023 par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. Les résultats de l'examen comprendront l'établissement et la collecte de données relatives à des indicateurs de rendement clés axés sur les résultats en phase avec les priorités gouvernementales énoncées dans la lettre d'instructions annuelle, le mandat de l'organisme et ses principaux secteurs d'activité, notamment : des cibles annuelles pour les principaux programmes, services et secteurs impliquant des dépenses importantes; des indicateurs permettant de démontrer l'efficacité, l'efficience et le niveau de satisfaction des clients ou utilisateurs à l'égard de l'organisme grâce aux mesures élaborées ainsi que des mesures pour les nouveaux programmes et pour les changements opérationnels importants. Ces mesures seront présentées dans le Plan d'activités annuel 2026-2029 de SPO et abordées dans les rapports annuels subséquents.

Il est souvent difficile de décrire le rendement des organisations de santé publique comme SPO en se limitant à des méthodes quantitatives. Il est particulièrement ardu de mesurer les résultats souhaités de notre travail, soit protéger la santé et la sécurité des Ontariens et Ontariennes tout en les aidant à améliorer leur santé. Compte tenu des nombreux facteurs qui contribuent à la santé et à la sécurité de la population, dont les services de santé, le logement, le transport et l'éducation, nous sommes conscients que la responsabilité des résultats peut échapper au contrôle direct de SPO.

Bilan des initiatives prioritaires du Plan d'activités annuel 2024-2027 pour les principaux programmes (au 31 mars 2025)

Les initiatives prioritaires de l'exercice 2024-2025 ont été établies à l'automne 2023 lors de l'élaboration de notre plan d'activités annuel 2024-2027. Les engagements de ce plan s'harmonisaient aux priorités du gouvernement et aux attentes énoncées dans la lettre de mandat de SPO pour 2024-2025.

Achevée : L'initiative était terminée au 31 mars 2025.

Pluriannuelle, sur la bonne voie : L'initiative est en cours selon un calendrier pluriannuel.

Non achevée dans le délai prévu : L'initiative n'était pas terminée au 31 mars 2025.

Légende : Le crochet [✓] indique l'avancement de chaque initiative.

Laboratoire de SPO

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Poursuivre notre collaboration avec le ministère de la Santé pour rationaliser les activités de laboratoire et optimiser la qualité, les résultats et l'innovation pour les services de laboratoire et le système de santé publique, notamment en faisant preuve de leadership dans le domaine de la microbiologie, en particulier les agents pathogènes d'intérêt en santé publique et d'autres questions connexes.		✓	
Continuer de diriger le Réseau génomique COVID-19 de l'Ontario, le séquençage génétique des échantillons positifs au SARS-CoV-2 pour les variants connus et le suivi des variants d'intérêt et des variants préoccupants.		✓	
En tant que membre du Réseau de dépistage de la COVID-19 en Ontario, poursuivre les tests de dépistage PCR du SARS-CoV-2 et assurer le leadership scientifique et technique.		✓	
Explorer des technologies et méthodes de laboratoire avancées, dont les tests moléculaires, la génomique, l'analyse de gouttes de sang séché et l'analyse hors laboratoire, afin d'identifier et de caractériser les agents pathogènes prioritaires pour la santé publique et d'améliorer les interventions des services cliniques et de santé publique pour combattre ces agents pathogènes. Maintenir les compétences techniques, cliniques et scientifiques cruciales pour réagir aux nouvelles menaces.		✓	
Collaborer avec d'autres organismes gouvernementaux, scientifiques et de santé publique – notamment le ministère de la Santé, les organismes locaux de santé publique, les cliniciens et laboratoires partenaires, l'Ontario HIV Epidemiology and Surveillance Initiative (OHESI) et l'ICES – pour générer des données intégrées et développer une capacité d'intervenir face aux priorités de santé publique comme le SARS-CoV2, le VIH, l'hépatite C, la maladie de Lyme, la syphilis, la tuberculose, la grippe et les menaces émergentes.		✓	

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Accroître les capacités en génomique microbienne et en bio-informatique afin d'accélérer les analyses de laboratoire, la détection des éclosions et les interventions, ainsi qu'améliorer la capacité des services cliniques de dépistage et la surveillance des menaces pour la santé publique, dont la surveillance et le dépistage de la tuberculose en Ontario.		✓	
Continuer de mettre au point des modèles plus performants ou de participer à leur élaboration afin d'optimiser la prestation des services et d'améliorer le rendement, l'utilisation et la production de rapports à l'aide de données et d'outils informatiques (incluant, sans s'y limiter, l'IA et les outils d'apprentissage machine).		✓	
Améliorer les activités de laboratoire en optimisant, en automatisant et en numérisant les commandes d'analyse, en perfectionnant le système d'information des services de laboratoire pour qu'il puisse traiter les commandes électroniques des clients et des fournisseurs de tout l'Ontario et en améliorant la connectivité avec le système d'information de laboratoire de l'Ontario et le système électronique de transmission directe des résultats d'analyse.		✓	
Diriger, en collaboration avec le ministère de la Santé et d'autres partenaires, la finalisation du menu d'analyses de laboratoire de SPO en tenant compte d'un examen des menus similaires dans les services de santé publique d'autres provinces et territoires canadiens et des conclusions des analyses coûts-avantages.		✓	
Collaborer avec le ministère de la Santé, des organismes locaux de santé publique et d'autres partenaires – dont Santé Ontario et le Programme ontarien de médecine de laboratoire – pour déterminer la faisabilité de services centralisés de messagerie desservant tous les organismes locaux de santé publique.		✓	
Représenter et codiriger, avec Santé Ontario, les sciences de laboratoire de santé publique à la table de microbiologie du Programme ontarien de médecine de laboratoire et dans d'autres forums de microbiologie de la santé publique.		✓	

Protection de la santé

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Élaborer un outil en ligne axé sur la couverture vaccinale et l'innocuité des vaccins qui fournira rapidement des données afin de répondre aux besoins évolutifs des parties prenantes des secteurs de la santé publique et de la santé et servira de fondement à la surveillance et à l'évaluation des programmes ontariens de vaccination.		✓	
Explorer des approches analytiques pour améliorer la compréhension des facteurs de risque qui favorisent la propagation de multiples maladies transmissibles (appelée syndémie) parmi la population ontarienne et pour améliorer la sensibilisation à la situation et la planification.		✓	
Collaborer avec le ministère de la Santé et d'autres partenaires en PCI afin de clarifier le rôle de SPO auprès des organismes locaux de santé publique et d'autres services de soutien en PCI coordonnés par la province.	✓		
Produire des ressources en PCI, comme des modules de formation en ligne renouvelés et révisés sur les compétences de base en PCI, pour épauler les professionnels qui exercent dans des établissements affectés de façon disproportionnée par des éclosions et des agents pathogènes émergents; continuer à enrichir les connaissances et à renforcer l'application des mesures de PCI dans d'autres secteurs prioritaires.	✓		
Continuer d'atténuer les répercussions de la résistance aux antimicrobiens en Ontario, y compris les infections associées aux soins de santé, en renforçant la capacité de surveillance et l'infrastructure du programme de gestion des antimicrobiens, en faisant connaître, en supervisant et en évaluant les interventions du programme et en examinant les données probantes sur les organismes antibiorésistants qui seront prises en compte dans la politique provinciale et le signalement des infections.		✓	

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Soutenir les enquêtes provinciales et multiterritoriales sur les éclosons en renforçant la capacité des services locaux de santé publique à l'aide de directives et de mécanismes de soutien, en adaptant la gestion des cas en fonction des méthodes de laboratoire évolutives et en envisageant la possibilité d'étoffer la formation et les ressources. La création d'outils et de questionnaires pour les enquêtes sur les éclosons fait partie des initiatives prioritaires.	✓		
Soutenir les activités de gestion des situations d'urgence en collaboration avec le ministère de la Santé et d'autres partenaires du secteur de la santé publique afin de mettre en place une initiative annuelle d'identification des dangers et d'évaluation des risques qui permettra de déterminer les risques et agents pathogènes émergents et de planifier les grands rassemblements et les interventions d'urgence en Ontario.	✓		
Épauler le ministère de la Santé dans la mise en œuvre de diverses initiatives visant à renforcer les services ontariens de santé publique en fournissant des observations et des avis scientifiques et techniques sur différents sujets, dont les rôles et les responsabilités applicables à la protection de la santé, tels qu'abordés dans les Normes de santé publique de l'Ontario et les protocoles connexes.	✓		

Santé environnementale et santé au travail

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Faire progresser les travaux sur les changements climatiques en Ontario grâce à des projets axés sur les phénomènes météorologiques extrêmes en effectuant des analyses qui serviront pour les avertissements de chaleur et les interventions.	✓		
Améliorer le suivi et la surveillance de la santé environnementale en élaborant un registre du radon afin d'appuyer les initiatives de santé publique.		✓	

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Préparer un cours de perfectionnement professionnel en santé publique portant sur les enquêtes sur la salubrité des aliments axées sur les risques.		✓	
Mener des activités de recherche sur des questions pertinentes à la santé environnementale et à la santé au travail, notamment la fumée des incendies de forêt, et diffuser les conclusions sur ce phénomène et ses effets sur la santé de la population ontarienne.	✓		
Épauler le ministère de la Santé dans la mise en œuvre de diverses initiatives visant à améliorer les services de santé publique en Ontario en en fournissant des observations et des avis scientifiques et techniques sur différents sujets, dont les rôles et les responsabilités applicables à la protection de la santé dans le contexte de la santé environnementale et de la santé au travail.	✓		
Réunir l'expertise à l'appui des pratiques exemplaires les plus récentes en matière de qualité de l'air intérieur, des données scientifiques probantes et des recommandations à l'intention du gouvernement provincial, des organismes locaux de santé publique et d'autres partenaires au sujet d'agents biologiques et non biologiques qui ont une incidence sur la santé publique, les milieux de travail et les salles de classe. ¹			✓ ¹

Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques et des traumatismes (PSPMCT)

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Explorer les possibilités d'offrir aux clients un soutien, des produits et des services centralisés de santé publique en exploitant les technologies innovatrices et sophistiquées et les services d'analytique avancés, en réduisant les doublons du secteur de la santé publique; commencer par créer un système de surveillance axé sur la consommation d'opioïdes et ses dangers et envisager de l'appliquer à d'autres substances (p. ex. alcool, cannabis, tabac et produits de vapotage).		✓	

¹ En attente d'une confirmation du financement pour terminer les travaux.

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Continuer de collaborer avec Santé Ontario, le ministère de la Santé et d'autres partenaires pour participer à la mise en place d'une stratégie sur les maladies chroniques en s'attaquant d'abord au diabète.		✓	
Poursuivre les activités de recherche liées aux politiques sur l'alcool en se concentrant sur les répercussions socio-économiques, les directives de prise en charge des cas à faible risque, l'étiquetage de l'alcool et les évaluations stratifiées des risques par groupe sociodémographique, tout en fournissant de l'expertise scientifique sur l'alcool aux établissements partenaires et aux parties prenantes.		✓	
Aider le ministère de la Santé à mettre en œuvre un éventail d'initiatives visant à améliorer le système ontarien de santé publique en fournissant des observations et des avis scientifiques et techniques sur la promotion de la santé et la prévention des maladies chroniques et des traumatismes, y compris lors de l'examen des rôles et des responsabilités stipulés dans les Normes de santé publique de l'Ontario et les protocoles connexes.	✓		
Diriger la supervision et la surveillance des enjeux liés à de la santé des femmes en Ontario ainsi que la production de rapports à cet effet afin de générer les données probantes nécessaires à l'établissement des priorités de la politique et du système de santé en faisant appel à l'expertise concertée de Santé Ontario, des services de santé publique, du système de santé et des partenaires des milieux cliniques et universitaires. ²			✓ ²

Échange de connaissances

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Explorer les possibilités de mettre sur pied un répertoire scientifique avec moteur de recherche qui est accessible aux organismes locaux de santé publique et qui contient tous les articles scientifiques de santé publique publiés par SPO et les organismes locaux de santé publique.	✓		

² En attente d'une confirmation du financement pour terminer les travaux.

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Aider le ministère de la Santé à mettre en œuvre une variété d'initiatives visant à améliorer le système ontarien de santé publique en fournissant des observations et des avis scientifiques et techniques applicables au partage de connaissances, y compris lors de l'examen des rôles et des responsabilités stipulés dans les Normes de santé publique de l'Ontario et les protocoles connexes.		✓	

Informatique

Initiatives prioritaires du plan d'activités annuel 2024-2027	Achevée	Pluriannuelle, sur la bonne voie	Non achevée dans le délai prévu
Collaborer avec le ministère de la Santé et assumer un rôle de leader dans l'élaboration et la configuration de la nouvelle solution de gestion des cas, des contacts et des éclosions pour remplacer le SIISP et continuer d'épauler le ministère de la Santé dans ses activités de maintien et de fonctionnement du SIISP et d'autres systèmes connexes.		✓	
Offrir de l'expertise en santé publique et un leadership aux responsables des données et des plateformes de santé publique au ministère de la Santé afin de poursuivre la transformation des données provinciales. Les initiatives incluent entre autres la plateforme numérique de santé publique et la plateforme d'intelligence décisionnelle numérique.		✓	
Perfectionner les services d'analytique, la modélisation et la visualisation des données en créant ou en intégrant des méthodologies, outils et partenariats récents, y compris l'intelligence artificielle le cas échéant.		✓	
Aider le ministère de la Santé à mettre en œuvre une variété d'initiatives visant à améliorer le système ontarien de santé publique en fournissant des observations et des avis scientifiques et techniques en informatique, y compris lors de l'examen des rôles et des responsabilités stipulés dans les Normes de santé publique de l'Ontario et les protocoles connexes.	✓		

Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats

Le tableau suivant présente les activités de base de SPO qui ont fait l'objet d'objectifs annuels chiffrés et de mesures axées sur les résultats en 2024-2025. Le cas échéant, les principaux thèmes abordés au cours de l'exercice découlent des priorités établies en fonction des demandes du médecin hygiéniste en chef, des ministères et d'autres clients et selon notre analyse des enjeux émergents et nos plans de travail.

Les objectifs annuels figurant dans le tableau ci-dessous ont été établis à l'automne 2023 lors de l'élaboration de notre Plan d'activités annuel 2024-2027. Comme le travail de SPO s'adapte aux besoins de ses partenaires de la santé publique et du système de santé, il est difficile d'établir des objectifs précis pour nos activités et services de base avant l'exercice financier. Étant donné l'évolution rapide de notre secteur, de nombreux facteurs susceptibles d'influencer la santé publique en Ontario et les activités de SPO en 2024-2025 ont été pris en compte au moment de fixer les objectifs de l'année à venir. Ces facteurs étaient les suivants : menaces pour la santé publique et situations d'urgence; besoins en matière de santé et de services sociaux et équité; considérations politiques et économiques; progrès scientifiques et innovations numériques. La situation financière de SPO et la capacité de notre main-d'œuvre faisaient également partie des considérations importantes. En utilisant les données des années antérieures pour guider nos prévisions, nous nous sommes efforcés de fixer des objectifs ambitieux tenant compte de notre environnement actuel.

Objectifs annuels chiffrés et mesures axées sur les résultats

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels en 2024-2025
Production de données et de connaissances		
Nombre d'analyses de laboratoire effectuées SPO offre des services de dépistage en laboratoire et son expertise aux organismes locaux de santé publique et aux cliniciens des établissements de soins primaires, des hôpitaux et des foyers de soins de longue durée. Les activités de santé publique, notamment le signalement des éclosions, le suivi des tendances associées aux maladies et la prise de décisions cliniques (p. ex. diagnostic des maladies) dépendent de la précision des résultats des analyses de laboratoire.	6,6 millions	7,6 millions
Pourcentage d'analyses de laboratoire réalisées dans les délais prévus³ La rapidité des analyses de laboratoire permet d'accélérer les interventions en santé publique et d'empêcher que des incidents de santé localisés dégénèrent en menaces régionales ou mondiales. De plus, la prise de décisions cliniques plus rapide peut se traduire par un traitement précoce des problèmes de santé et de meilleurs résultats en matière de santé.	90 %	99,6 %

³ Cette activité englobe un sous-groupe d'analyses de laboratoire permettant d'estimer le temps de traitement : sérologiques (hépatite A), moléculaires (charge virale de l'hépatite C) et issues de cultures (*Neisseria gonorrhoea*).

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels en 2024-2025
Pourcentage de rapports et d'outils de surveillance périodiques publiés dans les délais prévus pour le cycle de déclaration La surveillance de la santé publique désigne la collecte, l'analyse et l'interprétation continues et systématiques des données sur la santé qui sont nécessaires à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des pratiques de santé publique. La publication ponctuelle des rapports de surveillance aide à prendre des décisions fondées sur des données probantes et des mesures de santé publique dans l'intérêt des clients et des partenaires de SPO.	90 %	100 % Publication de 98 rapports et outils de surveillance
Nombre de produits axés sur les connaissances publiés sur le site Web de SPO Les produits axés sur les connaissances de SPO contiennent de l'information et des données probantes qui facilitent la prise de décisions des clients et des partenaires et orientent leurs pratiques. Ces produits comprennent les analyses documentaires, les fiches d'information et divers rapports comme les évaluations de la santé de la population, les évaluations des risques, les analyses environnementales, les comptes rendus d'évaluation et les rapports de surveillance périodiques ou ponctuels.	400	460
Nombre d'articles d'intérêt pour la santé publique publiés dans des revues scientifiques révisées par des pairs Les revues scientifiques révisées par des pairs contiennent de nouvelles données probantes et des connaissances utiles en santé publique et dans d'autres domaines. Les articles doivent respecter des critères de rigueur et d'originalité et d'autres normes d'évaluation de la qualité.	140	183
Diffusion de données probantes et de connaissances		
Nombre de consultations en ligne des outils de données et d'analyse centralisés de SPO L'accès à des données et à des renseignements fiables, utiles et pertinents est essentiel aux interventions et aux décisions en santé publique. Les outils centralisés permettent aux clients et aux partenaires de SPO d'avoir plus facilement accès aux données de santé publique. <i>Grâce aux outils de SPO, les internautes peuvent adapter les données aux besoins locaux et provinciaux et s'en servir pour évaluer l'amélioration des programmes et les décisions stratégiques.</i>	500 000	314 585 ⁴

⁴ PHO continue d'améliorer l'intégration et la consolidation des données et des outils d'analyse afin d'en faciliter l'accès aux clients et aux partenaires. Cette intégration contribue probablement à la réduction du nombre de visites uniques sur le site Web.

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels en 2024-2025
Nombre de cours d'autoapprentissage en ligne suivis par des parties prenantes et des clients externes Grâce à la technologie numérique, l'autoapprentissage en ligne est un moyen efficace d'offrir des programmes éducatifs à l'échelle provinciale pour soutenir le perfectionnement d'une masse critique de professionnels ontariens compétents en santé publique. Les cours sont accessibles partout et en tout temps.	200 000	319 202
Nombre de séances de perfectionnement professionnel offertes aux parties prenantes et aux clients externes Le perfectionnement professionnel continu, dont plusieurs types de formation, les échanges de connaissances, les webinaires, les conférences et les ateliers, permettent aux professionnels en santé publique de faire progresser leur domaine. Offertes en personne ou en ligne, ces séances constituent un volet central des activités de perfectionnement professionnel continu des organismes locaux de santé publique et des regroupements professionnels de l'Ontario. Les participants ont alors l'occasion d'échanger des connaissances sur des enjeux importants en santé publique. Cet élément n'inclut pas les produits d'autoapprentissage, tels que les modules de formation en ligne.	80	77 ⁵
Pourcentage de séances de perfectionnement professionnel recevant une note d'au moins 4 sur 5 par les clients et les parties prenantes SPO s'efforce d'offrir du perfectionnement professionnel de qualité supérieure aux clients et aux parties prenantes pour permettre aux travailleurs de la santé d'acquérir des habiletés et des compétences et de renforcer leurs capacités qui les aideront à faire face aux futurs enjeux de santé publique. Les évaluations des participants permettent de déterminer la qualité et la pertinence des séances et si elles ont atteint les objectifs pédagogiques établis, et dans quelle mesure elles ont répondu aux besoins des auditoires cibles.	90 %	94,3 %

⁵ Pendant l'exercice, un total de 23 801 inscriptions ont été dénombrées. En raison de la période intérimaire allant du début février au début mars, huit événements à l'horaire ont été reportés à l'exercice 2025-2026.

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels en 2024-2025
Répondre aux besoins des clients et des parties prenantes		
Pourcentage de demandes de consultations sur les éclosions aux fins d'enquêtes de santé publique par des organismes locaux de santé publique et traitées par SPO en une journée ouvrable après réception de la demande (voir note 2) Lors des enquêtes de santé publique, SPO joue un rôle central de coordination et de consultation pour faciliter la collaboration et la communication avec les parties prenantes. Il peut s'agir de consultations sur des éclosions locales (gérées par les <i>organismes locaux</i> de santé publique) ou multiterritoriales liées à des maladies d'intérêt pour la santé publique. Il est crucial de répondre rapidement aux <i>organismes locaux</i> de santé publique pour les aider à combattre efficacement les éclosions de manière à éviter la transmission à d'autres personnes, à atténuer les risques et à prévenir les éclosions ultérieures.	80 %	95,5 %
Pourcentage de manquements aux pratiques de prévention et de contrôle des infections en milieu communautaire justifiant la tenue d'une enquête plus approfondie et traités en une journée ouvrable après le signalement à SPO SPO soutient les enquêtes menées par les organismes locaux de santé publique concernant des manquements aux pratiques de prévention et de contrôle des infections dans des milieux communautaires comme des cliniques, des cabinets de services cliniques, des équipes de santé familiale et des établissements de santé communautaire ou de soins personnels. Il est essentiel d'intervenir rapidement pour corriger les manquements afin de réduire efficacement la transmission de maladies infectieuses aux patients, aux clients ou aux travailleurs de la santé et de prévenir les manquements ultérieurs.	80 %	100 %

Activités et services de base	Objectif annuel	Chiffres réels en 2024-2025																								
Nombre d'activités de soutien scientifique et technique et de demandes de données traitées pour des clients et des parties prenantes Ces activités soutiennent nos clients et nos parties prenantes – dont le médecin hygiéniste en chef, le ministère de la Santé, l'Agence de la santé publique du Canada, les organismes locaux de santé publique et les fournisseurs de soins de santé – dans leurs efforts pour protéger la santé des Ontariens et Ontariennes, planifier et mettre en œuvre des programmes et services de santé publique et fournir des conseils sur des questions de santé publique. Elles comprennent également le soutien scientifique et technique concernant des analyses de laboratoire et l'interprétation des résultats. Le nombre de demandes présentées par les clients et les parties prenantes est déterminé par le contexte, mais également par des facteurs comme la hausse saisonnière de certaines maladies, les enjeux émergents, les éclosions, les urgences sanitaires et l'intérêt accru du public ou d'autres parties prenantes.	Demandes de clients et de parties prenantes : 850	Demandes de clients et de parties prenantes : 1 119 <table><tr><td>Maladies infectieuses/ maladies d'intérêt pour la santé publique</td><td>607</td></tr><tr><td>Prévention et contrôle des infections</td><td>276</td></tr><tr><td>Santé environnementale et santé au travail</td><td>157</td></tr><tr><td>Santé/comportements risqués</td><td>40</td></tr><tr><td>Gestion des éclosions</td><td>8</td></tr><tr><td>Préparation aux situations d'urgence et interventions</td><td>6</td></tr><tr><td>Promotion de la santé</td><td>6</td></tr><tr><td>Traumatismes</td><td>5</td></tr><tr><td>Équité en matière de santé</td><td>4</td></tr><tr><td>Maladies chroniques et affections médicales</td><td>3</td></tr><tr><td>Santé génésique et infantile</td><td>2</td></tr><tr><td>Autre⁶</td><td>5</td></tr></table>	Maladies infectieuses/ maladies d'intérêt pour la santé publique	607	Prévention et contrôle des infections	276	Santé environnementale et santé au travail	157	Santé/comportements risqués	40	Gestion des éclosions	8	Préparation aux situations d'urgence et interventions	6	Promotion de la santé	6	Traumatismes	5	Équité en matière de santé	4	Maladies chroniques et affections médicales	3	Santé génésique et infantile	2	Autre ⁶	5
Maladies infectieuses/ maladies d'intérêt pour la santé publique	607																									
Prévention et contrôle des infections	276																									
Santé environnementale et santé au travail	157																									
Santé/comportements risqués	40																									
Gestion des éclosions	8																									
Préparation aux situations d'urgence et interventions	6																									
Promotion de la santé	6																									
Traumatismes	5																									
Équité en matière de santé	4																									
Maladies chroniques et affections médicales	3																									
Santé génésique et infantile	2																									
Autre ⁶	5																									
	Centre de service à la clientèle des laboratoires de SPO : 75 000	Centre de service à la clientèle des laboratoires de SPO : 111 259																								

Enjeux importants

Durant l'exercice 2024-2025, PHO n'a connu aucun événement à risque ni enjeu important ayant eu une incidence sur la réalisation des engagements énoncés dans son Plan d'activités annuel 2024-2027. SPO continue de surveiller les facteurs externes et de maintenir sa capacité à intervenir face aux risques émergents.

⁶ Au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, SPO a offert les services suivants à ses partenaires du secteur de la santé publique : consultations, planification stratégique et formation, examen de politiques et analyse de données.

Rendement financier

SPO reconnaît le financement que lui a versé le ministère de la Santé et a géré ses ressources de manière prudente et rigoureuse. Nous avons terminé l'exercice avec un déficit directement attribuable à la norme sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. SPO a revu l'évaluation de ses obligations relatives aux rapports annuels. En raison des variations des taux d'indexation des coûts et des taux d'actualisation, l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations a été majorée de 2,43 millions de dollars. À part cet ajustement, SPO a utilisé la totalité du financement de fonctionnement reçu du ministère de la Santé pour l'exercice 2024-2025, soit une enveloppe de 182,5 millions de dollars. De ces fonds, 11,9 millions de dollars ont été consacrés aux dépenses liées à la COVID-19, 165,8 millions de dollars ont servi à couvrir les dépenses de fonctionnement annuelles, et 4,8 millions de dollars ont été affectés à l'achat d'équipement et d'autres immobilisations nécessaires pour soutenir les activités de base et aux interventions liées à la COVID-19.

Par rapport au Plan d'activités annuel 2024-2025 de SPO et en excluant le financement ponctuel associé à la COVID-19, les revenus totaux ont dépassé les prévisions d'environ 6,0 millions de dollars, qui s'explique par une hausse de 2,3 millions de dollars des produits d'amortissement (accompagnée d'une augmentation correspondante des charges d'amortissement) ainsi que par un financement ponctuel non prévu de 3,7 millions de dollars accordé par le ministère de la Santé pour la modernisation des laboratoires et la création du registre provincial de vaccination. Le financement ponctuel lié à la COVID-19 et les dépenses connexes ont été inférieurs au budget de 1,1 million de dollars, en raison de volumes d'analyses plus faibles que prévu.

Les dépenses de fonctionnement (excluant le financement pour la COVID-19 et l'amortissement) ont dépassé les prévisions de 7,0 millions de dollars. De cet écart, 2,4 millions de dollars sont associés à une charge annuelle de désactualisation qui n'avait pas été prévue dans le Plan d'activités annuel. Le reste de l'écart s'explique principalement par l'augmentation des coûts de laboratoire (attribuable à un volume d'analyses plus élevé que prévu) et des dépenses liées aux réparations et à l'entretien des infrastructures. Ces hausses ont été en partie compensées par des coûts de main-d'œuvre inférieurs aux prévisions en raison de postes vacants dans le secteur des sciences appliquées de la santé publique et celui du numérique et des données.

Les fonds versés par le ministère de la Santé ont permis à SPO de surveiller et de détecter l'activité de la COVID-19 dans la province et d'y réagir, de perfectionner ses programmes et de faire progresser diverses initiatives. SPO reçoit également des fonds de tiers qui sont indiqués dans la rubrique « recettes de dons » des états financiers vérifiés. Comme par les années passées, les dépenses déclarées correspondent aux recettes de dons (ces dépenses étant financées uniquement par des fonds provenant de tiers).

Rapport sur les responsabilités de la direction

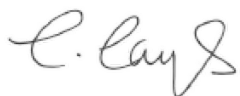
La direction de SPO est responsable de la préparation des états financiers ci-joints, qui sont conformes aux normes de comptabilité de la fonction publique canadienne pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif, telles que déterminées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada.

Pour la production de ces états financiers, la direction choisit des principes comptables appropriés et s'appuie sur son jugement et sur les estimations les plus précises afin de présenter les activités et les transactions à mesure qu'elles ont lieu. La direction a déterminé les montants selon des critères raisonnables afin de garantir que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants. Les données financières contenues dans le présent rapport annuel sont préparées selon la même méthode que les états financiers.

SPO maintient un système de contrôles comptables internes afin de veiller, dans une mesure raisonnable et à coût raisonnable, à ce que les actifs soient protégés et à ce que les transactions sont réalisées et enregistrées conformément aux politiques d'affaires de SPO.

Le conseil d'administration doit s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités eu égard à la production de rapports financiers et aux contrôles internes et il a la responsabilité ultime de revoir et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte principalement de cette fonction par l'entremise du Comité permanent de la vérification, des finances et de la gestion des risques. Le Comité se réunit au moins quatre fois par an pour réviser les données financières vérifiées et non vérifiées. Le cabinet Ernst & Young, s.r.l., a libre accès au Comité.

La direction reconnaît son obligation de fournir des renseignements financiers représentatifs des activités de SPO, cohérents, fiables et pertinents aux fins de l'évaluation éclairée de ces activités.



Cathy Campos, CPA, CA

Vice-présidente des finances et de la planification;
directrice générale des finances



Michael Sherar, Ph. D.

Président-directeur général

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

États financiers

31 mars 2025



**Façonner l'avenir
en toute confiance**

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé** (fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario) [« AOPPS »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, l'état des résultats et de l'évolution du déficit net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'AOPPS au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'AOPPS conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'AOPPS ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'AOPPS.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'AOPPS;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'AOPPS à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'AOPPS à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario), nous déclarons qu'à notre avis les normes comptables canadiennes pour le secteur public du Canada ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Toronto, Canada
Le 26 juin 2025

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État de la situation financière
[en milliers de dollars]

Aux 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie	50 541	82 216
Débiteurs [note 3]	3 216	7 940
Charges payées d'avance	2 185	1 832
Total de l'actif à court terme	55 942	91 988
Trésorerie soumise à restrictions [notes 4 et 6]	4 256	4 274
Immobilisations, montant net [note 5]	78 118	90 049
	138 316	186 311
Passif et déficit net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer [note 14]	43 495	79 920
Total du passif à court terme	43 495	79 920
Apports reportés au titre des immobilisations [note 6]	80 427	92 264
Apports reportés [note 7]	3 309	3 348
Passif au titre des prestations constituées [note 8b)]	1 470	1 575
Passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	8 009	7 959
Autres passifs	1 606	1 245
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations [note 10]	22 557	20 123
Total du passif	160 873	206 434
Engagements et éventualités [note 13]		
Déficit net	(22 557)	(20 123)
	138 316	186 311

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,


Administrateur


Administrateur

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des résultats et de l'évolution du déficit net

[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Revenus		
Ministère de la Santé <i>[note 14]</i>	180 668	185 697
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations <i>[note 6]</i>	13 842	12 999
Autres subventions	2 649	2 882
Recouvrements divers	3 650	3 171
	200 809	204 749
Charges <i>[note 8]</i>		
Programme des laboratoires de santé publique <i>[notes 11 et 14]</i>	125 676	130 946
Programmes de sciences et de santé publique <i>[note 11]</i>	38 145	39 541
Frais d'administration <i>[notes 9 et 11]</i>	23 146	21 263
Amortissement des immobilisations	13 842	12 999
Charge (recouvrement de charge) de désactualisation – obligation liée à la mise hors service d'immobilisations <i>[note 10]</i>	2 434	(1 104)
	203 243	203 645
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges de l'exercice	(2 434)	1 104
Déficit net au début de l'exercice	(20 123)	(21 227)
Déficit net à la fin de l'exercice	(22 557)	(20 123)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
[fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario]

État des flux de trésorerie
[en milliers de dollars]

Exercices clos les 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges de l'exercice	(2 434)	1 104
Ajout (déduction) d'éléments sans effet sur la trésorerie		
Charge au titre des avantages du personnel	86	71
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(13 842)	(12 999)
Amortissement des immobilisations	13 842	12 999
Charge (recouvrement de charge) de désactualisation – obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	2 434	(1 104)
	86	71
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution (augmentation) des débiteurs [note 12]	4 801	(4 654)
Augmentation des charges payées d'avance	(353)	(408)
Diminution des créditeurs et charges à payer [note 12]	(37 075)	(6 671)
Diminution des apports reportés	(39)	(12)
Augmentation des passifs au titre des loyers comptabilisés d'avance	50	521
Augmentation des autres passifs	361	119
Diminution du passif au titre des prestations constituées	(191)	(335)
Flux de trésorerie de fonctionnement	(32 360)	(11 369)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net [note 12]	(1 261)	(7 042)
Flux de trésorerie d'investissement en immobilisations	(1 261)	(7 042)
Activités de financement		
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations [note 12]	1 928	7 146
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	18	370
Flux de trésorerie de financement	1 946	7 516
Diminution nette de la trésorerie au cours de l'exercice	(31 675)	(10 895)
Trésorerie au début de l'exercice	82 216	93 111
Trésorerie à la fin de l'exercice	50 541	82 216

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

Notes afférentes aux états financiers
(en milliers de dollars)

31 mars 2025

1. Description de l'organisme

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario) [« AOPPS »] a été constituée en personne morale sans capital-actions en vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*. L'AOPPS a pour mission d'accroître la protection et la promotion de la santé de la population ontarienne, de contribuer aux efforts déployés en vue de réduire les injustices en matière de santé, de fournir des conseils et un soutien scientifiques et techniques aux personnes de divers secteurs qui travaillent à protéger et à améliorer la santé de la population ontarienne, ainsi que d'exercer et d'appuyer des activités comme l'évaluation de l'état de santé de la population, ainsi que la recherche, la surveillance, les études épidémiologiques, la planification et l'évaluation en matière de santé publique.

En vertu de la *Loi de 2007 sur l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé*, l'AOPPS est principalement financée par la province d'Ontario.

En tant qu'organisme de la Couronne, l'AOPPS est exempté de l'impôt sur les bénéfices.

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, telles qu'elles ont été établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [« CCSP »] des Comptables professionnels agréés du Canada [« CPA Canada »]. L'AOPPS a choisi de suivre les chapitres 4200 à 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Comptabilisation des revenus

Les apports sont comptabilisés dans les comptes lorsqu'ils sont reçus ou qu'ils sont à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement sûr. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont comptabilisés initialement dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation d'origine externe sont constatés à titre d'apports reportés ou d'apports reportés au titre des immobilisations à leur comptabilisation initiale dans les comptes et puis comme revenus au cours de la période où sont engagées les charges connexes.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative comme suit :

Installations techniques	de 5 à 30 ans
Autre équipement	de 5 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 20 ans
Améliorations locatives	sur la durée du contrat de location

Stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation

Les stocks et autres fournitures détenues aux fins d'utilisation sont passés en charges au moment de l'acquisition.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée dans la période où naît une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de ce montant. L'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est initialement évaluée selon la meilleure estimation du montant nécessaire à la mise hors service de l'immobilisation corporelle à la date de clôture. Un montant correspondant est ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe et amorti sur la durée de vie résiduelle de celle-ci à moins que l'immobilisation n'ait pas été comptabilisée dans les états financiers lors de la comptabilisation initiale ou ne fait plus l'objet d'un usage productif, dans quel cas, le coût de mise hors service est immédiatement passé en charges. Les variations du passif attribuables à l'écoulement du temps sont constatées à titre de charge d'intérêts à l'état des résultats et l'évolution du déficit accumulé avec une augmentation correspondante du passif.

Le montant futur estimatif des coûts à engager pour mettre l'immobilisation hors service est passé en revue chaque année et ajusté pour refléter la meilleure estimation du passif à cette date. Les ajustements pourraient résulter de changements dans les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie non actualisés nécessaires pour régler l'obligation, notamment des changements dans les probabilités, les montants et l'échéancier de règlement estimatifs, ainsi que des changements dans les modalités juridiques de l'obligation ou dans le taux d'actualisation. Ces variations sont constatées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'immobilisation en question. Si l'immobilisation corporelle en cause n'était pas comptabilisée dans l'état financier lors de la comptabilisation initiale ou ne fait plus l'objet d'un usage productif, toute modification apportée à l'estimation du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée en tant que charge dans la période où elle survient.

Un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation demeure comptabilisé jusqu'à ce qu'il soit réglé ou autrement éteint.

Avantages sociaux futurs

Les cotisations aux régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées sont passées en charges selon la comptabilisation d'exercice.

Les avantages sociaux futurs complémentaires sont des prestations autres que de retraite qui sont offertes à certains employés et qui sont constituées à mesure que ceux-ci rendent les services nécessaires pour obtenir ces avantages futurs. Le coût de ces avantages sociaux futurs est établi par calcul actuariel au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction quant aux augmentations salariales prévues et à l'âge de retraite des employés. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux futurs sont amortis sur la durée résiduelle moyenne de 10 ans d'activité des employés actifs. Les passifs au titre des avantages sociaux futurs sont actualisés en fonction du coût financier moyen à l'égard des nouveaux titres de créance de la province d'Ontario émis, dont les échéances correspondent à la durée du passif.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

Ventilation des charges

Les coûts de chaque fonction comprennent les coûts relatifs au personnel et les autres charges directement liées à la fonction. Les coûts liés aux immeubles et aux technologies de l'information sont attribués en fonction du nombre de personnes qui utilisent l'espace et l'application technologique, le cas échéant. Les charges de fonctionnement général et les autres coûts ne sont pas ventilés.

Apports sous forme de biens et de services

Les apports sous forme de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers, y compris les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des revenus et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les hypothèses importantes employées dans les présents états financiers exigent du jugement et sont utilisées, entre autres, aux fins des salaires et des avantages à payer, des régimes d'avantages sociaux futurs des employés (crédits aux fins des indemnités de départ), de la durée de vie utile estimative des immobilisations et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Ministère de la Santé	877	4 958
Taxe de vente harmonisée	923	1 724
Divers	1 416	1 258
	3 216	7 940

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

4. Trésorerie soumise à restrictions

a) La trésorerie soumise à restrictions se compose de ce qui suit :

	2025 \$	2024 \$
Ministère de la Santé	4 221	4 241
Centre Sheela Basrur	35	33
	4 256	4 274

La trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé représente le financement reçu à l'égard du passif pris en charge par l'AOPPS relativement aux crédits aux fins des indemnités de départ *[note 8b)]* et aux autres crédits (principalement les indemnités de vacances à payer) liés aux employés mutés à l'AOPPS (laboratoires de santé publique de l'Ontario en 2008 et architecture de santé publique en 2011) et les sommes non dépensées relativement à des projets d'investissement. Les fonds associés aux crédits aux fins des indemnités de départ et aux autres crédits sont réduits lorsque les employés mutés quittent leur emploi auprès de l'AOPPS. Les fonds associés aux projets d'investissement sont réduits lorsque des immobilisations sont achetées.

b) La continuité de la trésorerie soumise à restrictions du ministère de la Santé est comme suit :

	2025			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investis- sement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	910	1 116	2 215	4 241
Intérêts gagnés <i>[note 6]</i>	41	51	94	186
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions <i>[note 8b)]</i>	(191)	(15)	—	(206)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	760	1 152	2 309	4 221

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

	2024			
	Crédits aux fins des indemnités de départ \$	Autres crédits \$	Projets d'investis- sement \$	Total \$
Trésorerie soumise à restrictions au début de l'exercice	1 183	1 101	2 329	4 613
Intérêts gagnés [note 6]	62	58	119	239
Réduction de la trésorerie soumise à restrictions [note 8b)]	(335)	(43)	(233)	(611)
Trésorerie soumise à restrictions à la fin de l'exercice	910	1 116	2 215	4 241

5. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2025		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Installations techniques	368	367	—
Autre équipement	71 784	60 964	10 820
Mobilier	4 328	4 044	284
Améliorations locatives	122 841	57 570	65 301
Immobilisations en cours	1 713	—	1 713
	201 064	122 946	78 118

	2024		
	Coût \$	Amortisse- ment cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Installations techniques	368	368	—
Autre équipement	69 403	53 394	16 009
Mobilier	4 301	3 956	345
Améliorations locatives	122 564	51 386	71 178
Immobilisations en cours	2 517	—	2 517
	199 153	109 104	90 049

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

6. Apports reportés au titre des immobilisations

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports reportés au titre des immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé. La continuité du solde des apports reportés au titre des immobilisations se compose de ce qui suit :

	2025 \$	2024 \$
Apports reportés au titre des immobilisations au début de l'exercice	92 264	98 116
Apports aux fins de l'acquisition d'immobilisations	1 911	7 027
Intérêts gagnés sur les apports non affectés [note 4b)]	94	119
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(13 842)	(12 999)
Apports reportés au titre des immobilisations à la fin de l'exercice	80 427	92 264
Apports reportés au titre des immobilisations non affectés [note 4b)]	(2 309)	(2 215)
Apports reportés au titre des immobilisations affectés aux immobilisations	78 118	90 049

La trésorerie soumise à restrictions comprend un montant de 2 309 \$ [2 215 \$ en 2024] [note 4b)] relatif aux apports reportés au titre des immobilisations non affectés.

7. Apports reportés

- a) Les apports reportés sont composés de subventions et de dons grevés d'affectations d'origine externe non dépensés aux fins suivantes :

	2025 \$	2024 \$
Crédits aux fins des indemnités de départ	—	2
Centre Sheela Basrur [note 4a)]	35	33
Fonds de tiers	3 274	3 313
	3 309	3 348

La continuité des apports reportés est comme suit :

	2025 \$	2024 \$
Apports reportés au début de l'exercice	3 348	3 360
Montants reçus au cours de l'exercice	2 612	2 874
Montants comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice	(2 651)	(2 886)
Apports reportés à la fin de l'exercice	3 309	3 348

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

- b) Les apports reportés du Centre Sheela Basrur [le « Centre »] représentent les fonds non dépensés détenus par l'AOPPS qui sont affectés aux programmes de sensibilisation du Centre. En plus de ces fonds, la Toronto Foundation détient 376 \$ [351 \$ en 2024] au profit du Centre et de ses programmes.

Nommé en l'honneur de la regrettée D^{re} Sheela Basrur, ancienne médecin-chef de la santé de la province d'Ontario, le Centre a été créé pour devenir un important fournisseur en matière d'éducation et de formation en santé publique.

8. Régime d'avantages sociaux futurs

a) Régimes de retraite interentreprises

Certains employés de l'AOPPS participent au régime de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario [« SEFPO »], au Healthcare of Ontario Pension Plan [« HOOPP »] ou au régime de retraite de la Commission du Régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario [« Commission »], qui sont des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées. Ces régimes de retraite sont comptabilisés à titre de régimes de retraite à cotisations déterminées. Au cours de l'exercice, les cotisations de l'AOPPS au régime de retraite du SEFPO, au HOOPP et au régime de retraite de la Commission se sont élevées respectivement à 1 159 \$ [1 182 \$ en 2024], 6 503 \$ [5 894 \$ en 2024] et 319 \$ [317 \$ en 2024], et sont incluses dans les charges à l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le SEFPO au 31 décembre 2024 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 26,9 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 22,5 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 4,4 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par le HOOPP au 31 décembre 2024 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 123,0 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 112,6 milliards de dollars, ce qui représente un excédent de 10,4 milliards de dollars.

La plus récente évaluation aux fins de la présentation de l'information financière effectuée par la Commission au 31 décembre 2023 présente un actif net disponible pour le service des prestations de 31,7 milliards de dollars et des obligations au titre des prestations de retraite de 37,3 milliards de dollars, ce qui représente un déficit de 5,6 milliards de dollars.

b) Crédits aux fins des indemnités de départ

L'AOPPS a pris en charge les régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées sans capitalisation offerts aux employés par le gouvernement de l'Ontario dans le cadre de la mutation des employés des laboratoires de santé publique de l'Ontario (en 2008) et de l'architecture de santé publique (en 2011). Dans le cadre de ces régimes, certains employés peuvent toucher un paiement forfaitaire versé à la retraite selon les années de service. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées pour les employés admissibles restants a été effectuée au 31 mars 2024. L'AOPPS évalue chaque année, au 31 mars, son obligation au titre des prestations constituées aux fins comptables en se fondant sur une extrapolation établie en fonction de la dernière évaluation actuarielle.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé
(fonctionnant sous le nom de Santé publique Ontario)

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

Autres renseignements sur les régimes :

	2025 \$	2024 \$
Obligation au titre des prestations constituées	1 542	1 618
Pertes actuarielles non amorties	(72)	(43)
Total du passif au titre des prestations constituées	1 470	1 575

La continuité du passif au titre des prestations constituées aux 31 mars se compose de ce qui suit :

	2025 \$	2024 \$
Passif au titre des prestations constituées au début de l'exercice	1 575	1 839
Charge de l'exercice	86	71
Apports pour couvrir les prestations versées [note 4b)]	(191)	(335)
Passif au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 470	1 575

Les principales hypothèses actuarielles adoptées dans le cadre de l'évaluation des obligations au titre des prestations constituées et des charges connexes de l'AOPPS sont comme suit :

	2025 %	2024 %
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,80	4,20
Taux de croissance de la rémunération	2,25	3,50
Taux d'inflation	2,00	2,00
Charges		
Taux d'actualisation	4,20	3,80
Taux de croissance de la rémunération	3,50	3,50
Taux d'inflation	2,00	2,00

9. Rémunération des administrateurs

Selon la directive à l'égard des personnes nommées par le gouvernement, la rémunération versée aux administrateurs doit être divulguée. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, les administrateurs ont touché une rémunération de 29 \$ [18 \$ en 2024].

10. Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts estimés exigés pour résilier le bail lié aux immeubles loués de l'AOPPS, à l'exception des coûts de restauration liés à l'amiante, car ils incombent au bailleur. Les estimations de coûts reposent sur les évaluations d'experts internes et des rapports techniques fournis par des tiers.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

L'AOPPS a estimé à 33 710 \$ [33 275 \$ en 2024] le total des dépenses non actualisées pour mettre ces immobilisations hors service. Aucune date de mise hors service n'a été déterminée; cependant, ces dépenses sont estimées être engagées et réglées en 13 ans [14 ans en 2024] environ à partir de la clôture de l'exercice considéré. L'AOPPS a calculé l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations en appliquant un taux d'inflation de 2,6 % [2,5 % en 2024] aux coûts estimés, qui ont ensuite été actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,75 % [4,3 % en 2024]. Aucun coût de mise hors service n'a été engagé au cours des exercices clos les 31 mars 2025 et 2024.

La continuité de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations se détaille comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	20 123	21 227
Charge (recouvrement de charge) de désactualisation	2 434	(1 104)
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	22 557	20 123

11. Opérations entre apparentés

L'AOPPS est contrôlée par la province d'Ontario par l'entremise du ministère de la Santé, et de ce fait, est un apparenté pour d'autres organismes qui sont contrôlés par la province d'Ontario ou sous l'influence notable de celle-ci. Les opérations avec ces apparentés sont énumérées ci-dessous.

Toutes les opérations entre apparentés sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

- a) L'AOPPS a conclu des accords de paiements de transfert avec différents apparentés. En vertu de ces accords, l'AOPPS verse des montants à ces parties une fois que les conditions d'admissibilité définies ont été respectées. Les charges pour l'exercice comprennent des paiements de transfert de 911 \$ [879 \$ en 2024], lesquels sont comptabilisés dans les programmes de sciences et de santé publique dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.
- b) L'AOPPS a engagé des coûts de 20 033 \$ [19 995 \$ en 2024] pour la location de locaux pour bureaux et pour d'autres charges liées aux installations engagées dans le cadre d'opérations conclues avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier, et des coûts liés aux services de technologie de l'information et au soutien informatique de 7 395 \$ [7 141 \$ en 2024] dans le cadre d'opérations conclues avec le ministère des Finances. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

- c) L'AOPPS a engagé des coûts de 402 \$ [674 \$ en 2024] pour d'autres services contractuels, entre autres des services juridiques et des essais en laboratoire dans le cadre d'opérations conclues avec divers apparentés. Ces opérations ont été comptabilisées dans le programme des laboratoires de santé publique, les programmes de sciences et de santé publique ou les frais d'administration dans l'état des résultats et de l'évolution du déficit accumulé.

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation des créditeurs et charges à payer est rajustée pour exclure les immobilisations reçues mais non payées au 31 mars 2025, d'un montant de 2 102 \$ [1 452 \$ en 2024].

La variation des débiteurs est rajustée pour exclure les apports liés aux immobilisations à recevoir mais non reçus au 31 mars 2025, d'un montant de 877 \$ [800 \$ en 2024].

13. Engagements et éventualités

- a) Aux termes de l'entente sur le transfert des laboratoires, le ministère de la Santé est responsable de l'ensemble des obligations et des passifs au titre des laboratoires de santé publique contractés avant la date du transfert ou qui pourraient survenir par la suite, mais dont la cause existait avant la date du transfert, soit le 15 décembre 2008.
- b) L'AOPPS est membre du Healthcare Insurance Reciprocal of Canada [« HIROC »]. Le HIROC regroupe les risques liés à l'assurance responsabilité de ses membres. Les membres du groupe paient des primes de dépôt annuelles qui sont établies par calcul actuariel et passées en charges au cours de l'exercice considéré. Ces primes peuvent faire l'objet de cotisations ultérieures pour les écarts entre résultats et prévisions du groupe pour les années antérieures au cours desquelles l'AOPPS était membre du groupe. Au 31 mars 2025, aucune cotisation n'avait été reçue.
- c) Les obligations au titre des paiements annuels minimaux futurs de l'AOPPS relativement aux locaux sont comme suit :

	\$
2026	17 160
2027	17 400
2028	17 380
2029	16 550
2030	15 430
Par la suite	136 350
	<u>220 270</u>

- d) L'AOPPS a des engagements contractuels s'élevant à 91 065 \$ à l'égard de l'achat de fournitures médicales.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

31 mars 2025

14. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'apparition d'un nouveau coronavirus [« COVID-19 »] constituait une pandémie mondiale, entraînant ainsi la mise sur pied d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à combattre la propagation du virus.

Dans la mesure où l'AOPPS a continué d'engager des dépenses liées à la COVID-19, la province de l'Ontario s'est engagée à rembourser les coûts supplémentaires engagés par l'AOPPS pour surveiller, détecter et contenir la COVID-19 dans la province. L'AOPPS a engagé des dépenses de fonctionnement de 11 875 \$ [27 432 \$ en 2024] au cours de l'exercice. Il n'y a pas eu de dépenses pour l'acquisition d'équipement [3 467 \$ en 2024]. L'AOPPS a comptabilisé dans les revenus à l'état des résultats et de l'évolution du déficit net un montant correspondant aux dépenses engagées. Les créiteurs et les charges à payer au 31 mars 2025 comprennent un montant de 6 533 \$ [36 176 \$ en 2024] à payer à la province de l'Ontario pour des fonds excédentaires reçus au titre de dépenses liées à la COVID-19 et des revenus d'intérêt connexes.

Sommaire des incidences sur les ressources humaines (RH)

Pour SPO, les trois dernières années ont constitué une période de transition qui a permis de sortir de la phase d'intervention d'urgence durant la pandémie de COVID-19 et de reprendre nos activités normales. Pendant l'exercice 2022-2023, les effectifs étaient consacrés à la COVID, puis ont été graduellement réduits à partir de mai 2023. Les exercices 2023-2024 et 2024-2025 marquent un retour au niveau de dotation normal et une transition des employés vers leurs fonctions régulières après leur affectation temporaire au traitement de la COVID.

En 2024-2025, nous avons créé le nouveau portefeuille du numérique et des données et embauché un vice-président du numérique et des données. Ce portefeuille permettra d'orienter la technologie de l'information et les fonctions de gestion des données dans l'ensemble de notre organisation. Nos activités étant fondées sur des données, nous travaillons activement à la numérisation de tous les portefeuilles de SPO et du secteur. Durant l'exercice, SPO a également pris les mesures suivantes : négocier le réexamen des ententes et des contrats assujettis au projet de loi 124 avec les employés syndiqués; élaborer et offrir des séances améliorées de perfectionnement professionnel; amorcer le processus officiel de planification de la relève; commencer la restructuration organisationnelle pour améliorer la réalisation de notre mandat; inaugurer une nouvelle stratégie relative au personnel dans le cadre du Plan stratégique 2024-2029.

Voici des données sommaires sur le nombre d'employés et de cadres de SPO au cours des trois dernières années :

Exercice	Nombre total d'équivalents à temps plein (ETP)	Nombre de cadres	Nombre de consultants	Nombre d'employés contractuels	Nombre d'ETP dans le plan d'activités annuel (budget de base)
2022-2023	1 201	8	1	365	909
2023-2024	969	8	1	138	918
2024-2025	961	9	2	107	914

Le nombre réel d'ETP est supérieur au nombre d'ETP figurant dans le plan d'activités annuel, car le nombre réel comprend les ETP financés dans le cadre de la COVID-19.

Membres nommés

Le conseil d'administration indépendant de SPO est chargé de l'orientation stratégique et de la supervision efficace des activités de SPO. Le conseil établit le plan stratégique de l'organisation, évalue le rendement, assure la bonne gouvernance et la gestion efficace des risques, supervise le rendement financier et approuve les états financiers et le plan d'activités. Il exécute son mandat grâce aux travaux du comité permanent de la vérification, des finances et de la gestion des risques, du comité permanent de la gouvernance et des ressources humaines et du comité permanent de la planification stratégique.

Les membres du conseil d'administration (maximum de 13) de SPO sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Au 31 mars 2025, le conseil comprenait neuf membres possédant un large éventail de compétences et d'expériences pertinentes qui lui permet de s'acquitter de ses fonctions de fiduciaire et de protéger les intérêts de SPO.

Membre du conseil ¹	Emplacement ²	Mandat	Rémunération annuelle ³	Présence aux réunions du conseil ⁴
S. Ford Ralph	Stouffville	2 décembre 2015 – 27 novembre 2025	4 150 \$	6/6
Isra Levy (vice-président jusqu'au 12 mai 2024)	Ottawa	13 mai 2020 – 12 mai 2024	376 \$	1/1
Terri McKinnon	Shanty Bay	24 juin 2021 – 23 juin 2024	450 \$	1/1
Mark (Cat) Criger	Brampton	26 août 2021 – 25 août 2024 ¹	150 \$	1/2
Helen Angus (présidente)	Toronto	7 octobre 2021 – 6 avril 2028	8 229 \$	5/6
William Mackinnon	Toronto	17 février 2022 – 27 mars 2025	–	5/6
Harpreet Bassi	Toronto	17 février 2022 – 16 février 2028	1 300 \$	5/6
Ian McKillop (vice-président du 7 novembre 2024 jusqu'à maintenant)	Waterloo	17 février 2022 – 16 février 2025 17 février 2025 – 16 février 2028	4 878 \$	5/5
Andy Smith	Toronto	17 février 2022 – 16 février 2028	1 750 \$	6/6
Rob Notman	Ottawa	15 juin 2023 – 14 juin 2026	2 650 \$	6/6
Roxanne Anderson	Ottawa	15 juin 2023 – 14 juin 2026	2 700 \$	6/6
David Wexler	Thornhill	22 juin 2023 – 21 juin 2026	3 050 \$	5/6
Nicola Mercer	Guelph	26 septembre 2024 – 25 septembre 2027	–	2/2

¹ Le mandat de trois membres a pris fin, le mandat de quatre membres a été reconduit et un membre a démissionné en 2024-2025.

² Les lieux indiqués dans le tableau sont tirés de renseignements publiés sur le site des nominations publiques du gouvernement de l'Ontario.

³ Le montant total de la rémunération des membres du conseil d'administration se chiffrait à 29 683 \$ durant la période de déclaration terminée au 31 mars 2025. Outre la rémunération déboursée pour la participation aux réunions du conseil, ce montant tient compte des sommes consacrées à la préparation en vue des réunions, à la participation aux réunions des comités permanents et à d'autres activités liées à la gestion de l'organisation et approuvées par la présidente du conseil.

⁴ Le conseil d'administration se réunit quatre fois par année. Le dénominateur indiqué dans cette colonne représente uniquement le nombre de réunions auxquelles un membre pouvait assister pendant l'exercice financier.

Santé publique Ontario

661, avenue University, bureau 1701

Toronto (Ontario)

M5G 1M1

416 235-6556

communications@oahpp.ca

santepubliqueontario.ca

